

Service de l'urbanisme
et de la mobilité

OCTOBRE 2019



McGill College, l'avenue réinventée

Concours international de design urbain
pluridisciplinaire

PROGRAMME

Montréal 



MONTREAL
VILLE UNESCO
DE DESIGN

Table des matières

1. Introduction	7
1.1. Mission du projet.....	7
1.2. Contexte historique.....	7
1.3. Concours international de design urbain	9
2. Périmètre d'intervention	11
2.1. Localisation du secteur d'intervention	11
2.2. Périmètre du secteur d'intervention.....	13
3. Contexte d'intervention	14
3.1. Configuration générale de l'avenue McGill College.....	14
3.2. Configuration spécifique de l'avenue McGill College pour chacun des tronçons..	17
3.3. Expérience visuelle	18
3.4. Patrimoine.....	19
3.5. Usages et usagers.....	21
3.6. Accès et circulation.....	22
3.7. Végétation.....	24
3.8. Conditions climatiques	25
3.9. Autres projets actuels de requalification.....	26
4. Vision et objectifs d'aménagement	29
4.1. Démarche de consultation.....	29
4.2. Vision et objectifs d'aménagement.....	30
4.3. Enjeux de conception	34
5. Besoins et contraintes techniques	35
5.1. Infrastructures souterraines.....	35
5.2. Accès véhiculaire au stationnement du Centre Eaton.....	37
5.3. Accessibilité universelle	38
5.4. Standards de qualité en matière de matériaux et de mobilier	39
5.5. Éclairage	39
5.6. Gestion intégrée de l'eau	39
5.7. Entretien hivernal	40
5.8. Signalisation.....	40
5.9. Ville intelligente	41
5.10. Sécurité incendie.....	41

6. Objectifs de mise en œuvre	43
6.1. Échéancier de réalisation et phasage	43
6.2. Évaluation budgétaire des travaux de construction	44
6.3. Gestion des risques et innovation	44
6.4. Suivi de la qualité en design du projet.....	45
6.5. Stratégie d'intégration de l'art public.....	45
7. Références.....	46
7.1. Documents disponibles en ligne.....	46
7.2. Autres références	46

Annexes

- Annexe A : Programme d'aménagement fonctionnel et technique (PAFT), Ville de Montréal (2019)**
- Annexe B : Avenue McGill College - Étude de caractérisation urbaine, BC2 (2019)**
- Annexe C : Étude de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère - Caractérisation identitaire de l'avenue McGill College, Jonathan Cha (2017)**
- Annexe D : Rapport final sur l'exercice de positionnement de l'avenue McGill College, Fondation Villes Nouvelles / NewCities (2019)**
- Annexe E : Plan 2D du site, format .dwg (2019)**
- Annexe F : Maquette 3D du site (2019)**
- Annexe G : Tableau d'analyse de l'état des infrastructures souterraines (2019)**
- Annexe H : Tableau de correspondance entre les objectifs du projet et les composantes d'aménagement du PAFT**
- Annexe I : Étude de potentiel archéologique**
- Annexe J : Points de vue prédéterminés pour les perspectives de la Proposition et de la Prestation**

Note au lecteur

Le présent programme fait état de constats et d'analyses des informations disponibles au moment de la rédaction. Le contenu et les images sont présentés à titre indicatif afin d'assurer une meilleure compréhension des enjeux soulevés par le projet. En cas de disparités entre les informations fournies en annexe et le présent programme, ce dernier a préséance.

L'orientation des plans et la nomination des points cardinaux dans ce document sont conformes à l'usage montréalais qui fait pointer l'avenue McGill College vers le nord, plutôt qu'à la réalité géographique.

1. Introduction

1.1. Mission du projet

L'avenue McGill College est un espace urbain emblématique du centre-ville de Montréal. En plus d'accueillir des immeubles de bureaux de premier plan dans la vie économique et politique du Québec, elle procure une expérience d'utilisation unique, ponctuée de quelques-uns des principaux marqueurs identitaires et culturels de la métropole :

- En direction nord, elle offre un point de vue exceptionnel sur le mont Royal et le Pavillon des arts de l'Université McGill;
- À son extrémité sud, elle donne accès à la Place Ville Marie, une icône de l'architecture moderne, conçue par l'architecte Ieoh Ming Pei.
- Entre les deux, son cadre bâti fortement marqué par le post-modernisme architectural est traversé par la rue Sainte-Catherine Ouest, une artère commerciale de premier ordre.

Ayant subi de multiples restructurations, l'avenue McGill College connaît aujourd'hui un renouveau avec la réalisation de grands projets de rénovation urbaine à la fois publics et privés. Parmi ces projets, notons l'implantation d'une station du Réseau express métropolitain (REM), une nouvelle ligne de transport collectif sur rail traversant la région métropolitaine et visant, notamment, à relier le centre-ville à l'aéroport international Montréal-Trudeau. Les autres projets réalisés à court terme incluent le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, la revitalisation de l'Esplanade de Place Ville Marie et la rénovation des bâtiments du Centre Eaton (voir la section 3.9 pour une description détaillée de ces projets). Tous directement reliés à l'avenue McGill College, ces projets d'envergure contribueront à redéfinir son expérience d'utilisation et son animation urbaine.

Profitant de cette conjoncture pour réaliser un projet d'envergure sur l'avenue McGill College, la Ville de Montréal a annoncé, en avril 2018, son intention de la réaménager afin d'en faire un vaste espace public. Ce projet permettra également de moderniser ses infrastructures souterraines.

1.2. Contexte historique

Dans le cadre de l'évolution du centre-ville montréalais, le développement de l'avenue McGill College s'est, de toute époque, déroulé sous le signe de l'innovation. Chacune des périodes historiques de développement y a laissé sa marque qui témoigne de l'avant-garde locale et internationale en matière de pratiques urbanistiques et architecturales.

Les nombreuses opérations de remaniement du sol effectuées dans son emprise au fil du temps ont laissé un site dont les caractéristiques d'origine sont aujourd'hui difficiles à percevoir. Des fouilles archéologiques réalisées sur le site n'ont révélé aucune trace

d'occupation de la place de l'avenue McGill College par les Premières Nations¹. Néanmoins, la proximité d'un ancien ruisseau, la position surélevée au pied du mont Royal et la topographie de plateau favorable à l'agriculture étaient propices à l'occupation par les peuples autochtones.

La première trace de l'aménagement de l'axe McGill College remonte à la fin du XVIII^e siècle. Un chemin menait alors au domaine Burnside de James McGill, un marchand de fourrures d'origine écossaise. À la mort de James McGill, le domaine Burnside et ses terres adjacentes seront légués à la Royal Institution for the Advancement of Learning, une société publique ayant pour mission l'établissement d'écoles non confessionnelles. Ce legs marquera les débuts de ce qui deviendra, dans les années subséquentes, l'Université McGill. La portion sud des anciens terrains de James McGill sera par la suite cédée à la Ville de Montréal pour le lotissement et le développement urbain. Un premier tracé de l'avenue est réalisé en 1857 dans le prolongement de l'axe d'origine du chemin d'accès au domaine Burnside.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le lotissement des abords de l'avenue McGill College s'inscrit dans un processus de migration progressif des habitants aisés du Vieux-Montréal vers la « New Town », un nouveau quartier montréalais qui naît alors au pied du mont Royal. Afin d'attirer cette population bourgeoise, les responsables de son aménagement mettent en œuvre les principes d'aménagement urbain les plus innovants provenant du Royaume-Uni. Un lotissement orthogonal traversé par de larges avenues boisées offre un cadre de vie hygiénique qui s'oppose aux conditions de vie du Vieux-Montréal. Ces principes en font un « lieu d'épanouissement de l'architecture civique, caractérisé par une unité de terrasses d'habitation, de larges avenues, de squares et d'élégantes perspectives » (voir Annexe C, p. 25).

Au début du XX^e siècle, le Canadian Northern Railway², l'une des deux grandes compagnies ferroviaires canadiennes de l'époque, réalise un ambitieux plan qui transforme de manière définitive le rôle de l'avenue McGill College. Le Canadian Northern Railway aménage un tunnel ferroviaire sous le mont Royal afin de desservir une nouvelle gare au centre-ville. Ce tunnel est creusé immédiatement sous l'axe de l'avenue McGill College. La compagnie achète également les quatre îlots situés immédiatement au sud de celle-ci, soit ceux entre les rues Cathcart et De La Gauchetière.

Ce projet majeur sera complété seulement quelques années plus tard avec l'ouverture de la Gare Centrale à la fin des années 1940, puis de l'hôtel Le Reine Elizabeth (1958; aujourd'hui le Fairmont Reine Élisabeth) et de la Place Ville Marie (1962) auxquels s'ajoutera, en 1967, la Place Bonaventure. Afin de relier ces immeubles au métro de Montréal dont la première ligne voit le jour en amont de l'Expo 67, un réseau piéton souterrain est créé entre ces édifices. Le caractère novateur de la superposition des réseaux souterrains comprenant voies ferrées, métro, corridors piétons et autoroute, aux fonctions urbaines diverses, est souligné par Reyner Banham qui utilise l'exemple de Montréal et du complexe urbain dont fait partie l'avenue McGill College, en raison des

¹ ETHNOSCOPE (janvier 2019). *Étude de potentiel archéologique : Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest - Avenue McGill College*. Montréal : Ville de Montréal. 126 pages.

² Le Canadian Northern Railway sera plus tard nationalisé et incorporé au Canadian National.

réseaux ferroviaires et piétons souterrains qu'elle recouvre, afin d'illustrer les possibilités de mise en œuvre du concept utopiste des mégastuctures³.

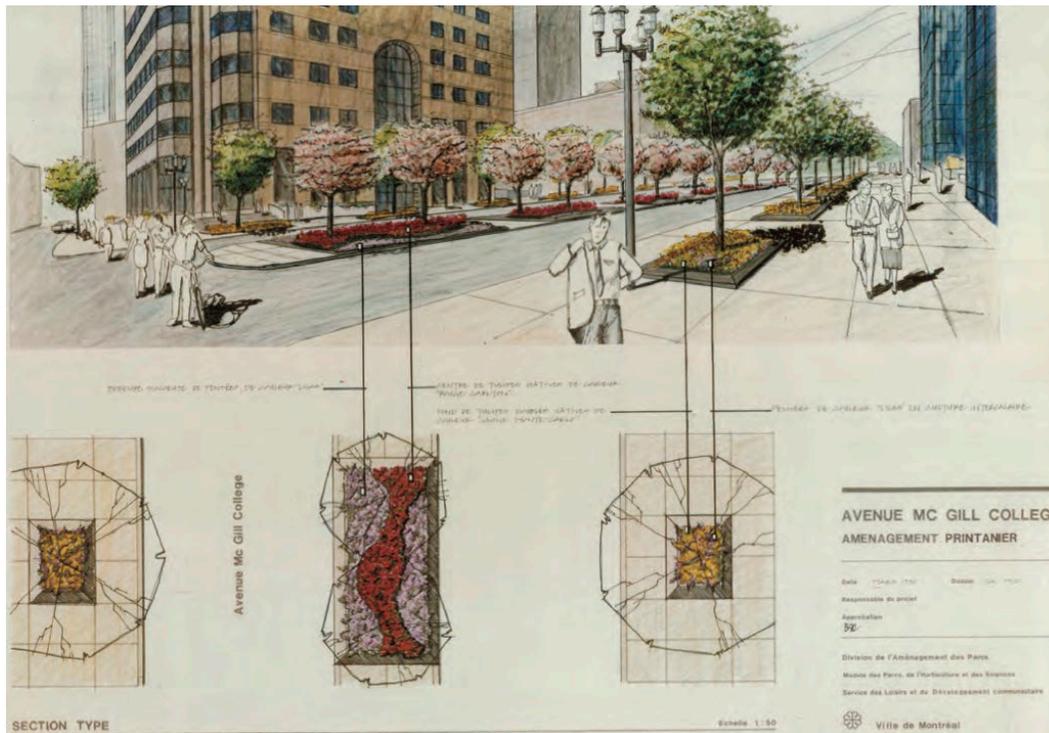


Figure 1.1 : Aménagement printanier de l'avenue McGill College, c. 1990. (Source : Archives de la Ville de Montréal)

Pendant ces années de grandes transformations émerge la conscience patrimoniale montréalaise. En 1984, un projet de développement commercial, déposé par un important promoteur immobilier, génère un débat sur la protection des vues vers le mont Royal. La mobilisation citoyenne qui se dresse face à la perspective de voir un projet proposant de bloquer la vue donne lieu à une réflexion majeure quant à la mise en valeur du mont Royal. La communauté d'affaires, des rassemblements de citoyens et des défenseurs du patrimoine s'unissent alors pour demander la tenue d'une consultation publique. Les préoccupations soulevées ont mené à l'élaboration d'un projet d'aménagement réalisé par la Ville de Montréal en 1989 et financé en partie par les propriétaires riverains (Figure 1.1). Ce projet a permis de concrétiser l'élargissement de l'emprise publique et la création d'une allée plantée au centre de l'avenue. De plus, en 1992, la Ville de Montréal protégeait officiellement les principales perspectives visuelles vers le mont Royal à l'intérieur de son Plan d'urbanisme.

1.3. Concours international de design urbain

Témoignant de son engagement à mettre en œuvre activement son plan d'action économique en design⁴ et sa désignation au sein du [Réseau des villes de design de](https://designmontreal.com/plan-daction-en-design-2018-2020-creer-montreal)

³ BANHAM, Reyner (1976). *Megastructure : Urban futures of the recent past*. New York : Harper & Row, 224 pages.

⁴ Plan d'action en design 2018-2020 « Créer Montréal » : <https://designmontreal.com/plan-daction-en-design-2018-2020-creer-montreal>

[l'UNESCO](#), la Ville de Montréal lance un concours international de design urbain pluridisciplinaire pour l'aménagement de la place de l'avenue McGill College. Intitulé *McGill College, l'avenue réinventée*, le concours vise la sélection d'un concept d'aménagement exemplaire en matière de durabilité des espaces publics urbains.

Au terme du concours, l'équipe pluridisciplinaire lauréate se verra octroyer un contrat de services professionnels pour la mise en œuvre du projet, incluant pour le lot 1 (entre la rue Cathcart et le boulevard De Maisonneuve) la finalisation de la conception, la réalisation des plans et devis et l'assistance technique durant le chantier pour l'aménagement de surface et la mise à niveau des infrastructures souterraines. Le lauréat aura également comme mandat de réaliser le plan d'ensemble et d'accompagner la Ville lors de la conception détaillée du lot 2 (entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sherbrooke). Cette conception détaillée sera réalisée ultérieurement par un autre consultant.

Le concours compte trois étapes principales. L'étape 1 du concours consiste à développer un concept préliminaire d'aménagement permettant de déterminer des finalistes pour l'étape 2 du processus. L'étape 2 permet à chaque finaliste de raffiner son concept et de démontrer la faisabilité technique et financière du projet. Une troisième étape optionnelle permettra au jury de réaliser une entrevue supplémentaire auprès de deux grands finalistes. Les détails concernant les trois étapes ainsi que les critères d'évaluation à respecter pour chacune sont décrits dans le règlement de concours.

2. Périmètre d'intervention

2.1. Localisation du secteur d'intervention

L'avenue McGill College est localisée au cœur du centre des affaires de l'arrondissement Ville-Marie, l'arrondissement central de la Ville de Montréal, elle-même la ville la plus importante du Québec avec 1 942 044 habitants⁵. Elle est traversée par des axes routiers est-ouest qui accueillent un flux de circulation ainsi qu'un achalandage commercial important, dont la rue Sherbrooke Ouest, une route à caractère régional, et la rue Sainte-Catherine Ouest, une artère commerciale de premier plan.

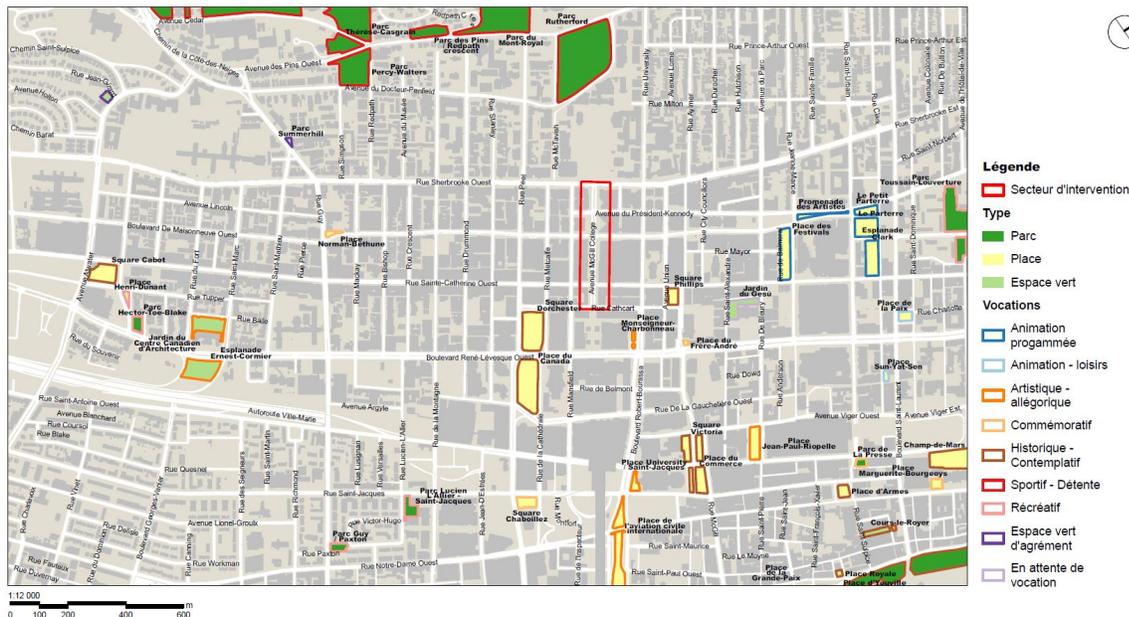


Figure 2.1 : Localisation de l'avenue McGill College dans le réseau des espaces publics du centre-ville montréalais. (Source : BC2, 2019, p. 7)

La présence du réseau de transport collectif et du réseau piétonnier souterrain en fait également un lieu très accessible. Deux stations de métro se retrouvent à proximité du site : la station McGill – seconde station la plus achalandée à Montréal – et la station Bonaventure. La nouvelle station McGill du REM devrait également être la deuxième station la plus achalandée de ce réseau avec près de 25 000 usagers quotidiens⁶. Cette station du REM, les deux stations de métro adjacentes au site et de nombreux édifices bordant l'avenue sont reliés au réseau piétonnier souterrain de Montréal. Communément appelée RÉSO⁷, cette infrastructure de couloirs protégés, la plus vaste au monde, couvre une grande partie du centre-ville avec quelque 32 km de galeries piétonnes. Typique de la métropole et de son caractère nordique, ce réseau permet chaque jour aux usagers de circuler au centre-ville, peu importe les conditions climatiques.

⁵ Nombre d'habitants lors du recensement de 2016 (http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897.67887840&_dad=portal&_schema=PORTAL)
⁶ <https://rem.info/fr/actualites/debut-des-travaux-la-station-mcgill>
⁷ https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7317.79977650&_dad=portal&_schema=PORTAL

L'avenue s'inscrit également au sein d'un réseau d'espaces publics diversifiés qui inclut le square Dorchester, la place du Canada, le square Philips, la place Monseigneur-Charbonneau, la place du Frère-André et la place des Festivals⁸.

Immédiatement au nord, on trouve le campus de l'Université McGill dont les pavillons sont disposés autour d'une vaste cour d'honneur gazonnée, historiquement centrée sur l'axe de l'avenue McGill College.

À travers la création, en 2017, de la promenade Fleuve-Montagne⁹, l'axe de l'avenue McGill College donne également accès à un parcours narratif qui relie, du nord vers le sud, le parc du Mont-Royal, le square Victoria, le square des Frères-Charron, la place d'Youville ainsi que le Vieux-Port de Montréal.

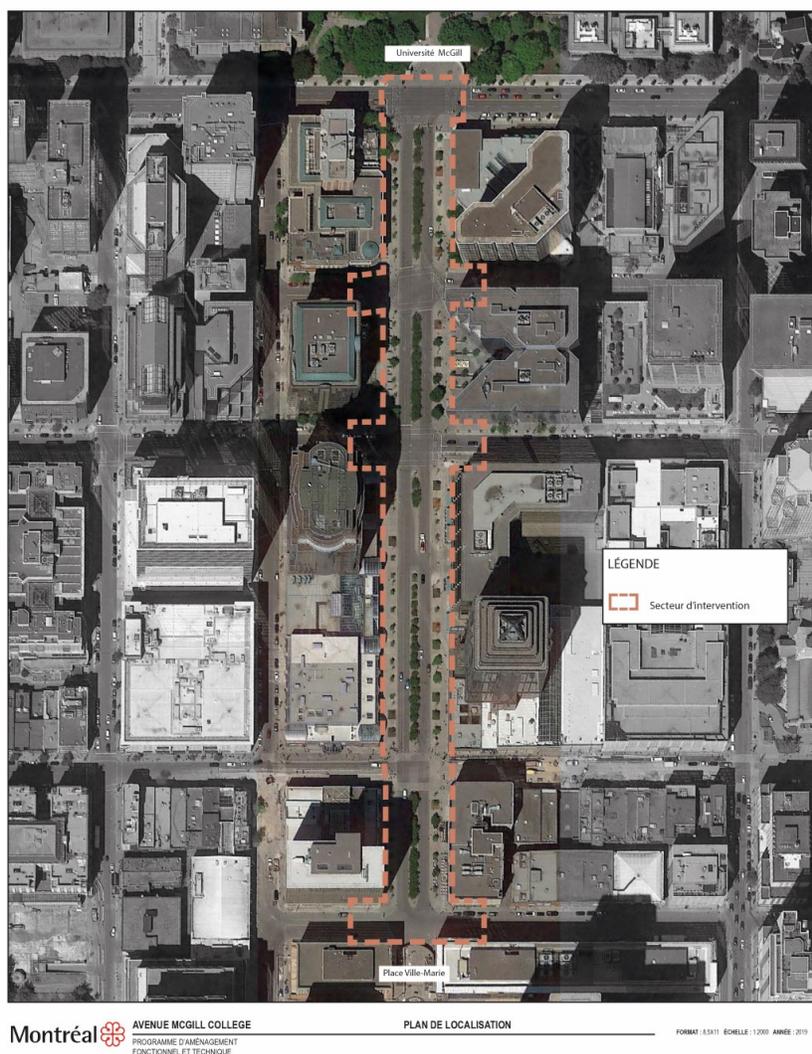


Figure 2.2 : Plan de localisation du périmètre du secteur d'intervention. (Source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)

⁸ Voir l'Annexe B (p. 6-16) pour une description complète des vocations des espaces publics du centre-ville montréalais.

⁹ <https://ville.montreal.qc.ca/fleuve-montagne/fr>

2.2. Périmètre du secteur d'intervention

D'une superficie d'environ 16 000 mètres carrés (1,6 hectare), le périmètre d'intervention du projet comprend l'ensemble de l'emprise publique de l'avenue McGill College depuis le trottoir sud de la rue Cathcart jusqu'au trottoir nord de la rue Sherbrooke Ouest (Figure 2.2). Ainsi défini, le site de la place de l'avenue McGill College se divise en quatre tronçons découpés par chacune des voies publiques qui le traversent, soit, du sud au nord, la rue Cathcart, la rue Sainte-Catherine Ouest, le boulevard De Maisonneuve Ouest, l'avenue du Président-Kennedy et la rue Sherbrooke Ouest.

Chacun des tronçons de l'avenue McGill College possède une identité distincte en raison de l'offre commerciale qui s'y trouve, des caractéristiques du cadre bâti, de la topographie et des différents aménagements du domaine privé. De manière générale, les bâtiments situés sur les tronçons situés au sud du boulevard De Maisonneuve Ouest accueillent une mixité d'usages. La présence de galeries commerciales ainsi que de nombreux cafés et restaurants avec terrasses extérieures contribue fortement à l'animation de l'espace public. Certains des édifices y ont été construits dans les années 1920 et 1930, principalement aux abords des rues Sainte-Catherine Ouest et Cathcart. À l'inverse, les deux tronçons situés au nord se distinguent de la portion sud de l'avenue par un caractère plus formel et institutionnel ainsi que par l'implantation en retrait de quelques bâtiments. On y trouve une prédominance de tours de bureaux avec quelques insertions commerciales (voir l'Annexe B pour une description complète du milieu).

3. Contexte d'intervention

La présente section vise à faire une description détaillée de la configuration actuelle de l'avenue McGill College afin de mieux informer les concepteurs sur les éléments à prendre en considération dans le processus de design.

3.1. Configuration générale de l'avenue McGill College

3.1.1. Topographie

L'avenue McGill College présente un dénivelé important de plus 10 mètres entre les rues Sherbrooke Ouest et Cathcart (Figure 3.1). Le tronçon situé entre l'avenue du Président-Kennedy et le boulevard De Maisonneuve Ouest est celui qui offre la pente la plus prononcée (4,6 %). Ce dénivelé a un impact sur les eaux de ruissellement lors des pluies, pouvant créer des situations de débordement, particulièrement dans les secteurs les plus bas, comme celui de la Place Ville Marie.

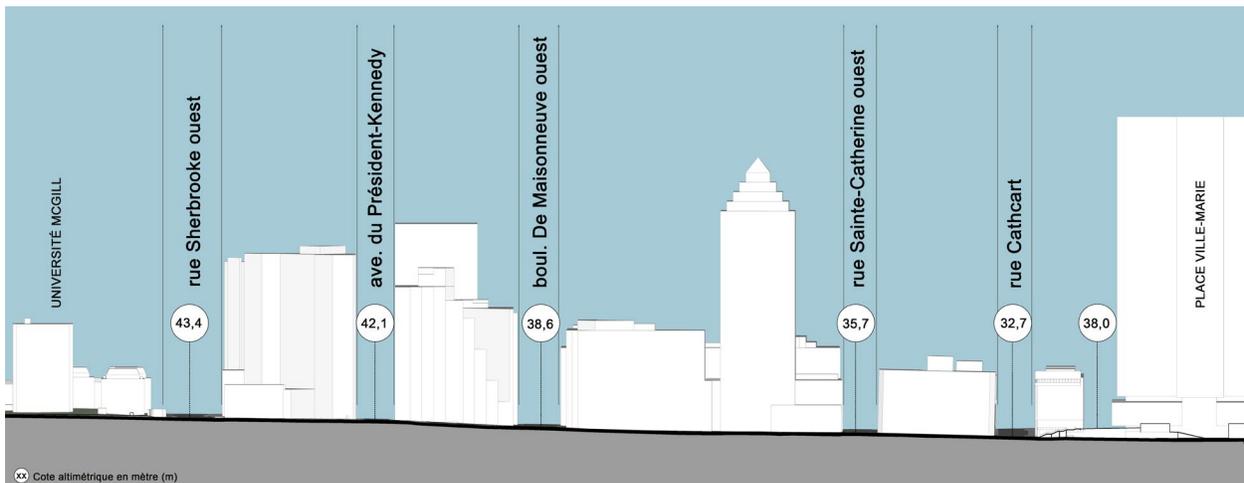


Figure 3.1 : Niveaux altimétriques de l'avenue McGill College. (Source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)

3.1.2. Aménagements

Conçue à la fin des années 1980 et reprenant la figure paysagère de l'avenue¹⁰, l'avenue McGill College est dotée de larges voies de circulation (6,8 mètres chacune) et de trottoirs situés de part et d'autre d'un mail central. L'avenue se distingue des voies publiques environnantes par la largeur de son emprise et par la présence d'un mail central. La largeur moyenne de l'emprise de la rue est d'environ 37,3 mètres, soit près du double des rues transversales (à l'exception de la rue Sherbrooke Ouest).

¹⁰ Selon Merlin et Choay, l'avenue est une « large voie urbaine bordée d'arbres. Issue de l'art des parcs et des jardins, l'avenue est une création de l'âge classique qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines et se trouve connotée par l'apparat. » MERLIN, Pierre et Françoise CHOAY (2005). *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris : Quadrige/PUF, p. 13.

Le mail central est doté d'un alignement de pommiers dont la floraison structure l'expérience paysagère printanière. Ces pommiers ont acquis un rôle distinctif et symbolique fort dans le paysage urbain montréalais puisqu'en 1995, soit six ans après leur intégration au projet d'aménagement, la Ville de Montréal choisit cet arbre comme emblème floral de la Ville.

Pour leur part, les trottoirs sont agrémentés de fosses de plantation d'arbres et de fleurs. L'avenue comprend néanmoins peu d'arbres à grand déploiement, et seuls les pommiers sont issus de l'aménagement de la fin des années 1980.

Outre ses alignements d'arbres, l'une des caractéristiques distinctives de l'aménagement actuel est la forme et la dimension des bordures de granite qui définissent les bacs de plantation. Ces bordures légèrement incurvées surélèvent le bac de plantation. Hormis leurs bordures de granite, les trottoirs sont revêtus de béton.

3.1.3. Mobilier

Le mobilier existant est actuellement peu abondant sur l'avenue McGill College¹¹. Il est principalement composé des colonnes Morris et de quelques supports à vélo.

Depuis 2002, pendant la saison estivale, sont installées sur le trottoir ouest de l'avenue McGill College des expositions publiques de photographies : les « vitrines de Montréal ». Ces panneaux exposent les collections photographiques du Musée McCord qui s'inspirent de l'histoire et la mémoire collective de Montréal. Ces panneaux sont aujourd'hui localisés entre le boulevard De Maisonneuve Ouest et l'avenue du Président-Kennedy.

En 2017, le projet de la promenade Fleuve-Montagne a bonifié la présence d'assises avec l'ajout de bancs plateformes temporaires. Des bornes altimétriques et des éléments signalétiques discrets, installés sur les lampadaires, contribuent également à ce projet. Ils marquent la progression en hauteur depuis le fleuve jusqu'au sommet de la montagne.



Figure 3.2 : Surfaces de revêtement, bacs de plantation et lampadaires de l'avenue McGill College. (Source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)



Figure 3.3 : Ambiances nocturnes pour la période des Fêtes. (Source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)

¹¹ La description détaillée du mobilier actuellement présent sur l'avenue est disponible dans le rapport de l'Étude de caractérisation urbaine de l'avenue McGill College (Annexe B).

3.1.4. Éclairage

L'éclairage situé dans l'emprise publique de l'avenue est principalement fonctionnel. Il est constitué de lampadaires le long des trottoirs et de bollards lumineux dans le terre-plein central. Certains bâtiments possèdent leur propre mise en lumière. Celle-ci participe à l'ambiance nocturne.

Enfin, la période des Fêtes (décembre et janvier) est particulièrement soulignée par la création d'une scénographie ludique et imposante constituée d'enseignes et de balises d'éclairage. Ces aménagements hivernaux participent à l'expérience saisonnière.

3.1.5. Art public

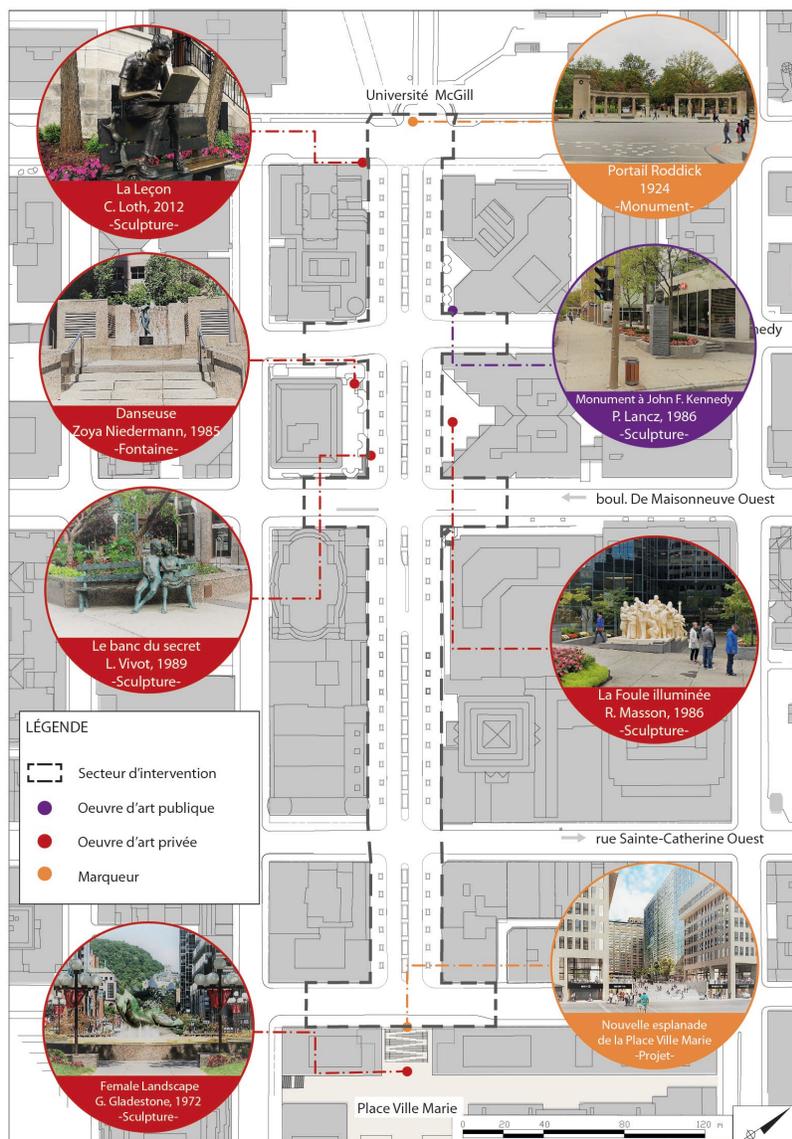


Figure 3.4 : Carte de localisation des œuvres d'art. (Source : Groupe Rousseau Lefebvre)

Des œuvres et installations artistiques sont localisées le long de l'avenue McGill College. Elles se retrouvent principalement sur le domaine privé, en bordure de la voie publique.

Ces œuvres sont principalement disposées sur les tronçons nord de l’avenue. La thématique, la matérialité, les dimensions, la visibilité et la discipline de provenance des œuvres sont variables.

Les œuvres qui figurent sur l’avenue McGill College sont les suivantes :

- Female Landscape, G. Gladstone, 1972
- Danseuse, Z. Niedermann, 1985
- La foule illuminée, R. Mason, 1986
- Monument à John F. Kennedy, P. Lancz, 1986
- Le banc du secret, L. Vivot, 1989
- La Leçon, C. Loth, 2012

3.2. Configuration spécifique de l’avenue McGill College pour chacun des tronçons

3.2.1. Tronçon Cathcart / Sainte-Catherine Ouest

Le tronçon sud de l’avenue McGill College est le plus court de l’avenue. Il possède une faible dénivellation. Il est bordé, à l’est, par un immeuble de style néoclassique construit par les architectes Ross et Macdonald. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment est occupé par des restaurants dont les terrasses procurent une forte animation urbaine. Du côté ouest, le basilaire commercial d’une tour de bureaux est également occupé par plusieurs restaurants. La Place Ville Marie est localisée immédiatement au sud de la rue Cathcart. Son esplanade surélevée sera bientôt accessible à partir d’un escalier monumental situé dans le prolongement de l’avenue McGill College.

3.2.2. Tronçon Sainte-Catherine Ouest / De Maisonneuve Ouest

Ce tronçon est le plus long de l’avenue. Ses façades est et ouest sont principalement occupées par des galeries marchandes intérieures, soit le Centre Eaton et la Place Montréal Trust. Des tours de bureaux occupent les étages supérieurs. L’accès véhiculaire au stationnement du Centre Eaton (du côté est de l’avenue McGill College) constitue l’une des fortes contraintes d’aménagement de ce tronçon.

3.2.3. Tronçon De Maisonneuve Ouest / Président-Kennedy

Ce tronçon se distingue dans l’ensemble de l’avenue. D’une part, il s’agit du tronçon ayant le plus fort dénivelé. D’autre part, les bâtiments qui le bordent, construits dans les années 1980, présentent des placettes semi-publiques en cour avant. On y trouve également une bonne visibilité du mont Royal en arrière-plan de la perspective visuelle de l’avenue.

3.2.4. Tronçon Président-Kennedy / Sherbrooke Ouest

Le quatrième tronçon de l’avenue McGill College, soit celui entre l’avenue du Président-Kennedy et la rue Sherbrooke Ouest, est bordé d’édifices d’une grande variété architecturale tant en termes de périodes de construction qu’en termes de hauteurs. Par la présence de la végétation abondante du campus de l’Université McGill, les vues vers le mont Royal y sont partiellement dissimulées. Il s’y développe ainsi une ambiance de

proximité à échelle humaine plus grande que sur les autres tronçons. Les bureaux montréalais du premier ministre du Québec sont localisés à l'intersection de l'avenue McGill College et de la rue Sherbrooke Ouest.

Au nord de la rue Sherbrooke Ouest, le vaste campus de l'Université McGill est accessible à partir du portail Roddick. Il est à remarquer que ce portail ainsi que l'allée centrale du campus étaient historiquement centrés sur le tracé de l'avenue McGill College. L'élargissement successif de l'avenue a généré un léger désaxement des deux parcours. Le Pavillon des arts de l'Université McGill, localisé à l'extrémité de l'allée principale, demeure l'un des points de repère importants de la perspective nord de l'avenue McGill College.

3.3. Expérience visuelle

L'avenue McGill College est caractérisée par une perspective visuelle qui participe à la mise en scène du mont Royal. De manière générale, le côté est de l'avenue offre une vue plus complète de la montagne et de son profil, alors que du côté ouest, la montagne est dissimulée par le cadre bâti. Nonobstant cette structure générale, l'expérience visuelle sur l'avenue varie selon les points de vue. Plus l'utilisateur s'approche de la rue Sherbrooke Ouest, plus les plans se rabattent et la vue est fermée par les arbres du parterre de l'Université McGill. Les séquences ci-dessous démontrent la diversité des points de vue sur le mont Royal, en fonction de la position de l'observateur.

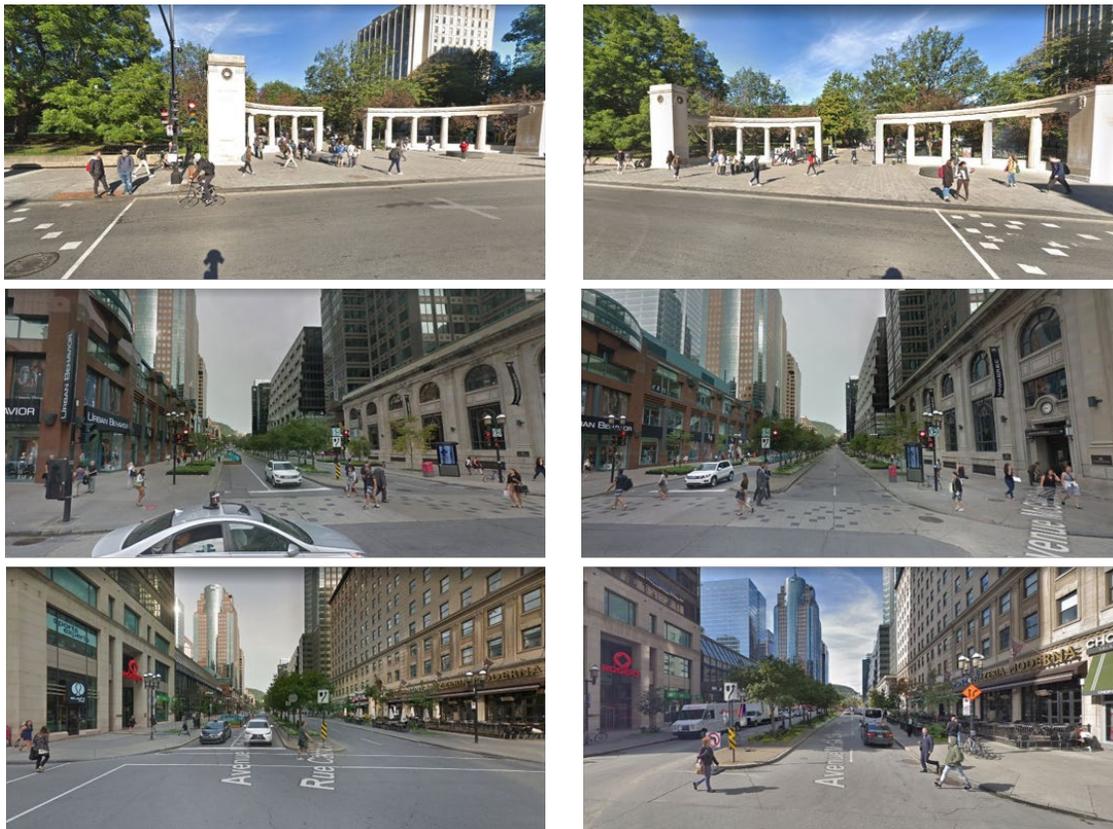


Figure 3.5 : Parcours visuel vers le Nord. (Source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)

Le point de vue privilégié pour observer la montagne est à partir du belvédère de l'esplanade de la Place Ville Marie. C'est d'ailleurs un des points de vue les plus utilisés pour photographier l'avenue.

Vers le sud, le parcours visuel offre une expérience plus urbaine principalement cadrée par les bâtiments de grande hauteur. Plus on s'approche de la Place Ville Marie, plus le champ visuel est refermé par la présence du bâtiment de l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth implanté au sud du boulevard René-Lévesque. L'aménagement d'un escalier monumental permettant l'accès à la Place Ville Marie dans l'axe de l'avenue McGill College permettra d'ouvrir le champ visuel offert vers le sud dans le tronçon situé entre les rues Cathcart et Sainte-Catherine Ouest.

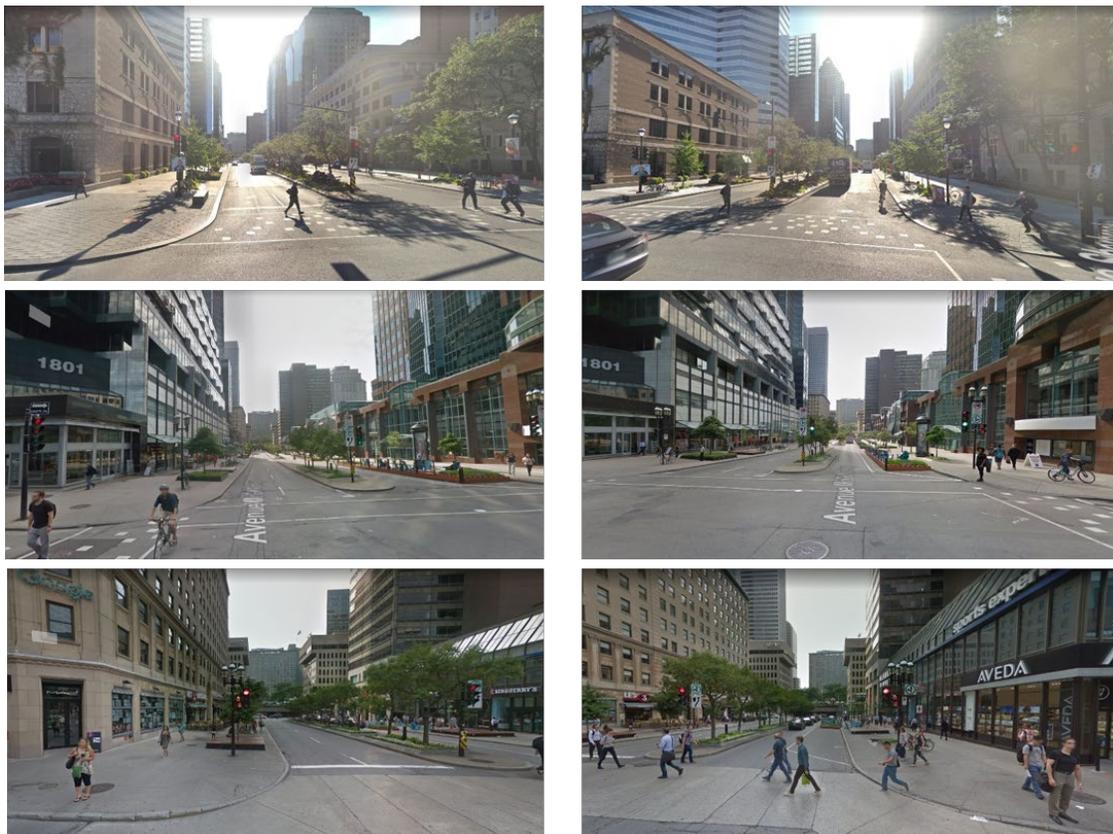


Figure 3.6 : Parcours visuel vers le Sud. (Source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)

3.4. Patrimoine

Plusieurs éléments témoignent de l'histoire et de l'évolution de l'avenue McGill College. La Figure 3.7 identifie les témoins significatifs de l'avenue McGill College et de son contexte urbain qui marquent aujourd'hui le paysage de cet espace public.

TRACES HISTORIQUES

— — — Ancien ruisseau

Trame viaire d'origine du plan de lotissement d'Henri-Maurice Perrault :

— Rue

— Ruelle

— Parcelle conservé de la New Town

— Emprise d'ancienne ruelle

TRAME VIAIRE ET TRANSPORT

⋯ Tunnel du Mont-Royal

— Ligne verte du métro et quai de la station McGill

— Rue University : entrée de ville moderne du centre-ville

— Boulevard René-Lévesque : axe principal du centre-ville moderne

CADRE BÂTI

— Édifice ancien des années 1880-1930

— Projet architectural des années 1950-1960 et îlot du CN

— Projet architectural des années 1970

— Projet architectural contemporain des années 1980-1990

— Bâtiment intégré

ÉLÉMENTS PAYSAGERS

— Axe visuel et planté vers le pavillon des Arts et le mont Royal

← Vue ancienne vers la cathédrale depuis la rue Belmont, conservée à travers l'ensemble moderne de la gare Centrale

— Campus de l'Université McGill

SOUTERRAINS

— Couloir des centres commerciaux et des édifices à bureaux, et passage souterrain

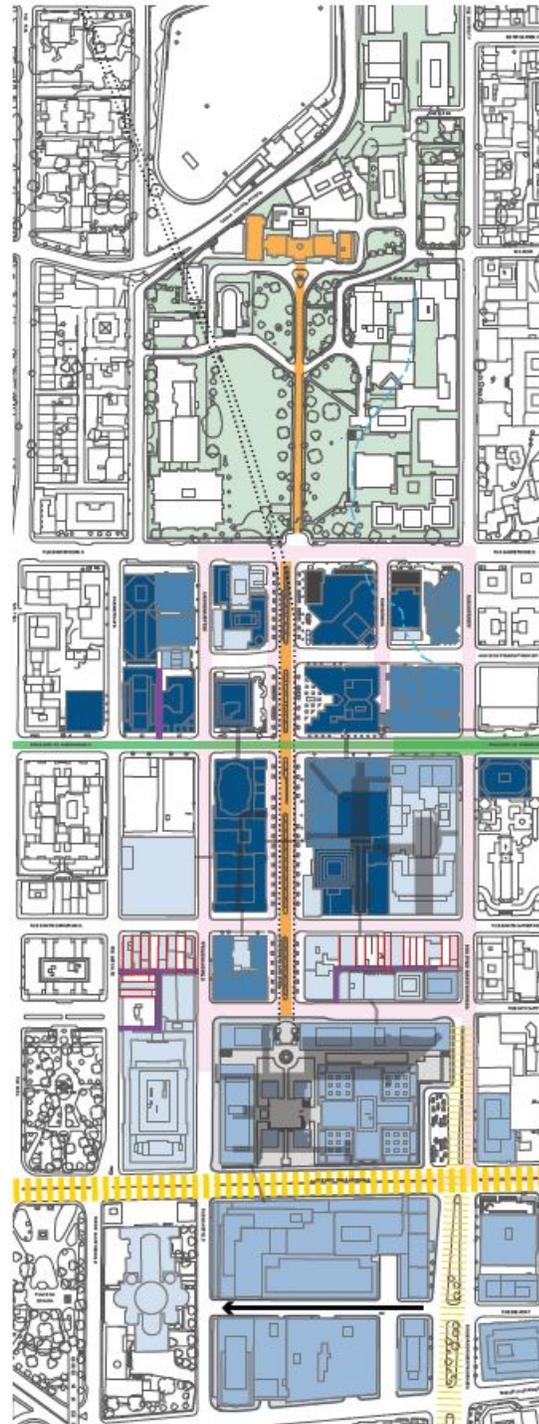


Figure 3.7: Carte des témoins significatifs de l'avenue McGill College et de son contexte urbain. (Source : Cha, 2017, p. 378)

Outre la perspective visuelle sur le mont Royal, décrite à la section 3.3, les principales composantes patrimoniales sont :

- Le désaxement avec l'allée centrale du campus de l'Université McGill et le portail Roddick qui témoigne de l'élargissement progressif afin de créer l'avenue d'aujourd'hui;
- Le campus fortement végétalisé de l'Université McGill et la toponymie qui rappelle le legs de James McGill pour la création d'une institution d'enseignement supérieur;
- La présence de bâtiments de différentes époques témoignant autant de l'aménagement de la « New Town » du XIX^e siècle que la naissance du centre-ville moderne et l'établissement de place d'affaire de première importance;
- La présence du Montréal souterrain indiqué par la localisation d'un passage souterrain entre les immeubles dans le tronçon Sainte-Catherine Ouest / De Maisonneuve Ouest;
- Les expressions architecturales postmodernes et l'intégration de bâtiments anciens intégrés aux projets immobiliers qui évoquent l'évolution des consciences patrimoniales.

Moins visible sur la représentation cartographique, le caractère saisonnier des aménagements de l'avenue McGill College est également ressorti des consultations publiques comme l'une des caractéristiques spécifiques au lieu.

3.5. Usages et usagers

Plus de 23 000 travailleurs des domaines des services professionnels scientifiques et techniques, de la finance, des assurances, de la gestion de sociétés ainsi que du commerce affluent quotidiennement dans le secteur. De plus, le campus de l'Université McGill, dont l'entrée principale se situe au nord de l'avenue, compte plus de 40 000 étudiants.



Figure 3.8 : Terrasses extérieures de restaurants dans le tronçon Cathcart / Sainte-Catherine Ouest. (source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)

L'intensité de l'activité commerciale sur la rue Sainte-Catherine Ouest ainsi que dans les centres commerciaux qui la bordent génère un flux constant de piétons à l'intersection de cette rue avec l'avenue McGill College.

L'avenue McGill College sert principalement de lieu de transit ainsi que de point de rencontre pour les usagers quotidiens travaillant ou étudiant à proximité. La zone des terrasses de restaurants, situées entre les rues Cathcart et Sainte-Catherine Ouest, est l'une des principales sources d'animation sociale de l'espace public (Figure 3.8).

La présence des grandes institutions financières, d'activités diplomatiques et du bureau du premier ministre du Québec dans les tronçons nord de l'avenue en fait parfois une place de revendications politiques et citoyennes.

3.6. Accès et circulation

3.6.1. Accès aux bâtiments

La plupart des édifices en rive comptent une ou plusieurs entrées sur l'avenue. La localisation des entrées des bâtiments peut être observée sur la Figure 3.9. Il est également à noter que, dans le tronçon Sainte-Catherine Ouest / De Maisonneuve Ouest, les entrées au Centre Eaton ainsi qu'à la Place Montréal Trust servent également d'entrée pour le RÉSO (Montréal souterrain) ainsi qu'à la station de métro McGill, et bientôt la station du REM.

Les accès de service et les zones de livraison se trouvent à l'arrière des bâtiments sauf dans le tronçon Cathcart / Sainte-Catherine Ouest où une zone de livraison est située des côtés est et ouest de l'avenue.

3.6.2. Circulation piétonne

Le nombre de piétons sur l'avenue McGill College est relativement élevé avec des moyennes journalières sur semaine situées entre 14 000 et 19 000 piétons selon les tronçons¹². À titre comparatif, la moyenne pour une journée de semaine sur la rue Sainte-Catherine, l'une des artères commerciales les plus achalandées de Montréal, est de 25 000 piétons.

Sur les deux tronçons sud de McGill College, la période la plus achalandée est entre 12 h et 13 h avec des moyennes d'environ 2 000 piétons à l'heure. Sur les deux tronçons nord, le maximum horaire se situe entre 17 h et 18 h, avec entre 1 600 et 2 200 piétons à l'heure selon le tronçon. La fin de semaine, le volume piéton est considérablement réduit avec des moyennes journalières entre 5 000 et 7 500 piétons selon les tronçons. Le maximum horaire se situe alors entre 15 h et 16 h avec des moyennes entre 700 et 1 100 piétons à l'heure¹³.

La semaine comme la fin de semaine, le tronçon qui est le plus achalandé est celui situé entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard De Maisonneuve qui est bordé par le Centre

¹² Comptages réalisés en continu entre le 29 août et le 20 novembre 2018 sur les huit segments de l'avenue McGill College.

¹³ Un portrait complet des déplacements piétons en surface se trouve dans le rapport de l'Étude de caractérisation de l'avenue McGill College (voir Annexe B).

Eaton et la Place Montréal Trust. Avec l'arrivée du REM et ses nombreux usagers en transit, le nombre de piétons dans ce tronçon risque d'augmenter.

De plus, afin de compléter le portrait des déplacements piétons dans le secteur de l'avenue McGill College, il est essentiel de mentionner qu'une part importante des déplacements s'y fait par l'intermédiaire des corridors souterrains.

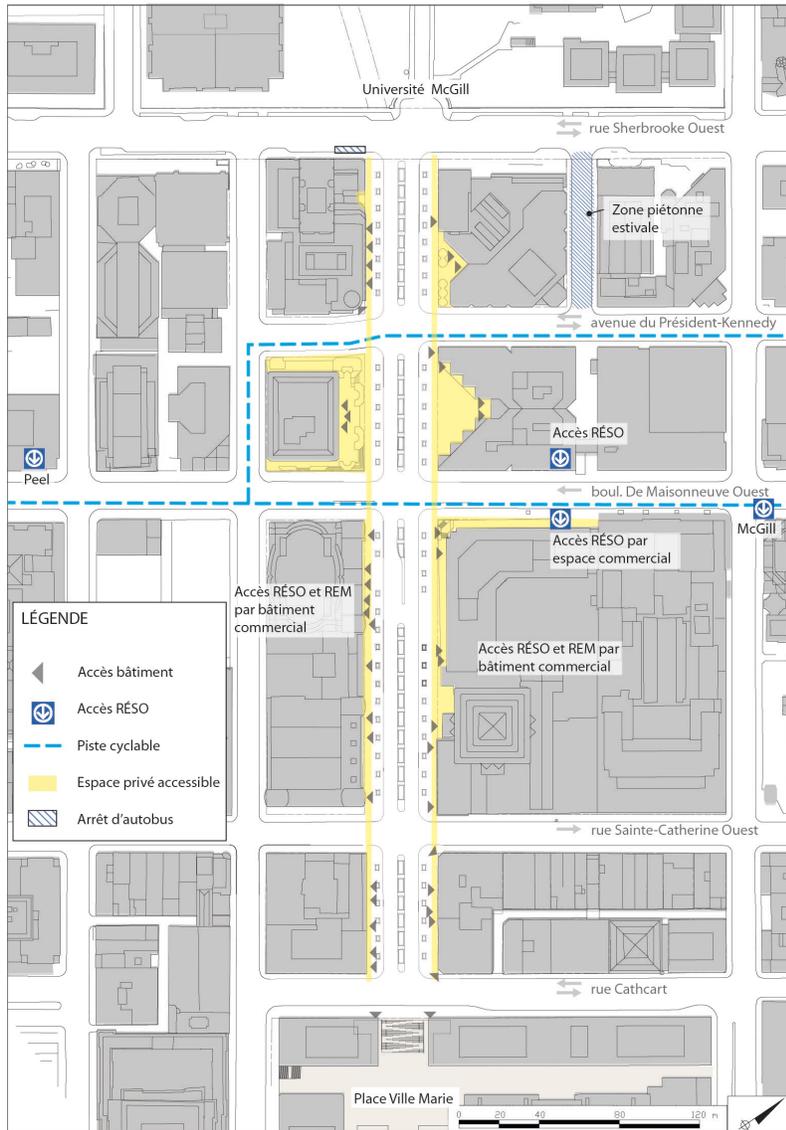


Figure 3.9 : Carte de localisation des principaux accès piétons et véhiculaires aux bâtiments de l'avenue McGill College. (source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)

3.6.3. Circulation véhiculaire

L'avenue McGill College possède actuellement deux voies de circulation dans chaque direction. Le stationnement et les arrêts y sont interdits en tout temps, sauf dans la zone de livraison située du côté ouest au coin Cathcart. L'avenue est traversée par cinq axes routiers est-ouest, dont deux accueillent un flux de circulation important, soit la rue Sherbrooke Ouest (16 000 à 32 000 véhicules/jour) et la rue Sainte-Catherine Ouest.

L'avenue du Président-Kennedy, le boulevard De Maisonneuve Ouest ainsi que la rue Cathcart sont d'importance moindre.

En 2009, une analyse des comptages véhiculaires réalisés sur l'avenue McGill College laisse entendre que la majorité des véhicules l'empruntant cherchent à accéder au secteur et ne sont pas « en transit¹⁴ ». Les deux grands générateurs de déplacements de l'avenue sont les accès aux stationnements souterrains du Centre Eaton (tronçon Sainte-Catherine Ouest / De Maisonneuve Ouest) et à celui de la Place Ville Marie (sud de la rue Cathcart) avec des pointes quotidiennes respectives de 220 véhicules/heure et 290 véhicules/heure. Ces deux stationnements comptent près de 1400 places.

3.6.4. Circulation cycliste

L'avenue McGill College est traversée par la piste cyclable du boulevard De Maisonneuve Ouest, un axe cyclable majeur est-ouest du centre-ville de Montréal présentant un débit journalier moyen de plus de 3 000 cyclistes par jour (entre les rues Peel et Stanley). Une piste cyclable est aussi présente sur l'avenue du Président-Kennedy. Cette piste est considérée comme temporaire, mais sa date de retrait n'est pas encore connue¹⁵. Une augmentation constante du nombre d'utilisateurs des pistes cyclables a été notée parallèlement à l'amélioration du réseau cyclable sur l'ensemble de la Ville de Montréal, et la popularité de ce type de transport est en hausse¹⁶.

Plusieurs bâtiments situés sur l'avenue McGill College offrent des espaces intérieurs pour le stationnement des vélos. C'est notamment le cas des stationnements intérieurs de la Place Ville Marie (350 places) et du Centre Eaton (100 places) qui sont accessibles directement à partir de l'avenue McGill College. En tout, c'est plus de 700 places intérieures pour le stationnement des vélos qui ont été répertoriées, et plusieurs propriétaires riverains ont indiqué que ce nombre est susceptible d'augmenter au cours des prochaines années. L'avenue McGill College possède également plus d'une cinquantaine de places extérieures pour le stationnement des vélos.

3.7. Végétation

Avant l'amorce des travaux de construction du REM, l'avenue McGill College comptait 104 arbres répartis dans le mail central et sur les trottoirs adjacents. Les pommiers situés au centre de l'avenue représentaient presque 50 % de ce nombre, créant un effet de masse surtout lors de la floraison printanière. Plusieurs des arbres localisés dans le mail central et du côté ouest du tronçon Sainte-Catherine Ouest / De Maisonneuve Ouest ont cependant été retirés afin de permettre la réalisation des travaux d'infrastructure du REM. Il reste actuellement 78 arbres sur l'avenue McGill College.

¹⁴ VILLE DE MONTRÉAL (20 avril 2015). Avis technique – Sens de circulation à maintenir sur l'avenue McGill College. Montréal : Ville de Montréal - Division sécurité et aménagement du réseau artériel. 12 pages.

¹⁵ La carte des pistes cyclables de Montréal peut être consultée à l'adresse suivante :

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/transports_fr/media/documents/reseau_cyclable_montreal_2019.pdf

¹⁶ Le plan-cadre *Montréal, ville cyclable* est disponible à l'adresse suivante :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/transports_fr/media/documents/doc_plan_cadre_velo_v8_lr.pdf

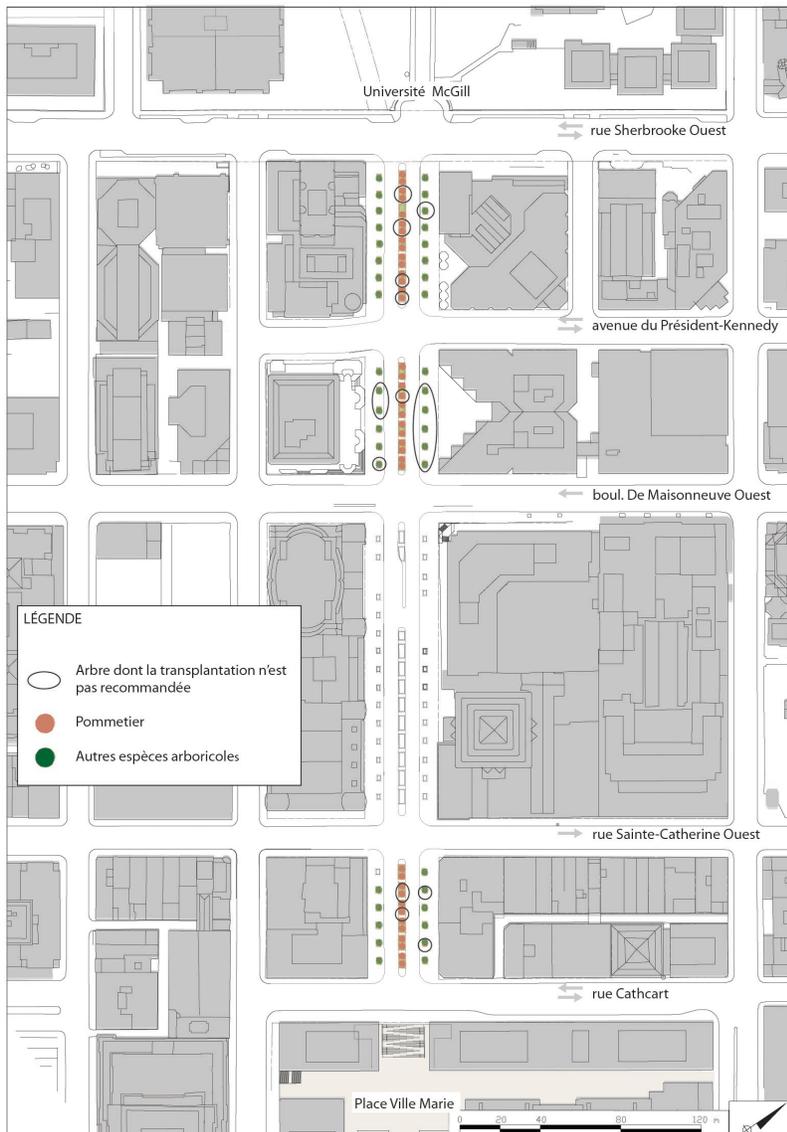


Figure 3.10 : Plan de localisation des arbres actuellement présents sur l'avenue McGill College. (source : Groupe Rousseau Lefebvre, 2019)

3.8. Conditions climatiques

3.8.1. Montréal, ville d'hiver

Montréal est une ville nordique marquée par ses saisons, notamment par ses températures contrastées d'une saison à l'autre et la rigueur de ses hivers. La saison hivernale montréalaise est typiquement longue et froide, mais ponctuée de redoux fréquents. La température moyenne est de $-10\text{ }^{\circ}\text{C}$ en janvier, avec 148 jours de gel et 8 jours de pluie en janvier et en février. La saison hivernale est abondamment enneigée et lumineuse, bien que les journées soient courtes (46 jours de plus de 15 heures d'obscurité).

3.8.2. Ensoleillement

Le cadre bâti influence l'ensoleillement de l'avenue McGill College. Celle-ci présente des configurations d'ensoleillement typiques des grandes avenues nord-sud montréalaises. Le côté est de l'avenue est plus ensoleillé que le côté ouest. Pendant l'été, la période d'ensoleillement de l'avenue est importante. Cependant, en hiver, la projection d'ombre par les bâtiments est plus prononcée, ce qui réduit fortement la période d'ensoleillement de l'avenue¹⁷.

3.8.3. Vent

Les composantes biophysiques (orientation de l'avenue, quantité d'arbres) jumelées au cadre bâti de l'avenue favorisent la création de corridors de vent. Le confort de l'utilisateur en est souvent affecté, particulièrement en période hivernale. Les vents dominants hivernaux proviennent de l'ouest et du sud-ouest (Vivre en Ville, 2018).

3.8.4. Régime de précipitation

Le Tableau 1 décrit le régime de précipitations de Montréal pour l'ensemble d'une année.

Données climatiques	
Zone USDA**	6a
Précipitation moyenne annuelle (pluie)*	978,8 mm
Précipitation moyenne annuelle (neige)*	217,5 cm
Jours de précipitation annuellement*	163

Tableau 1: Régime de précipitation et zone de rusticité pour Montréal (Source: Ville de Montréal et <https://www.plantmaps.com/interactive-quebec-plant-zone-hardiness-map.php>)

3.9. Autres projets actuels de requalification

Aujourd'hui, la transformation de l'avenue McGill College en place publique s'inscrit à nouveau dans un contexte exceptionnel de réalisation de grands projets urbains. Ces projets, qui sont sommairement décrits ci-dessous, sont le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest par la Ville de Montréal, le projet Nouveau Centre d'Ivanhoé Cambridge qui inclut la rénovation de la Place Ville Marie et de son esplanade ainsi que du Centre Eaton et la construction du Réseau Express Métropolitain (REM) par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

¹⁷ Se référer à la section 4.3 de l'*Étude de caractérisation urbaine* de BC2 (Annexe B) pour plus de détails concernant l'ensoleillement selon les saisons et le moment de la journée. Se référer aussi aux annexes du Programme d'aménagement fonctionnel et technique de l'avenue McGill College (Annexe A) pour des simulations de l'ensoleillement à différents endroits sur le site.

3.9.1. Projet Sainte-Catherine Ouest

La rue Sainte-Catherine est l'artère commerciale principale de Montréal. Il y a quelques années, la Ville a entrepris une réflexion importante visant à revoir l'aménagement de cette rue afin d'y offrir une expérience urbaine dynamique et conviviale, adaptée à la réalité commerciale du XXI^e siècle¹⁸. Le scénario d'aménagement a été présenté à la population en 2018. La Ville a opté pour une configuration à une voie de circulation et l'élimination du stationnement sur rue. Agrémentée de trottoirs élargis pour une plus grande convivialité en toute saison, la rue pourra être piétonnisée à la demande. Elle sera ponctuée d'un mobilier urbain conçu spécifiquement pour Sainte-Catherine et d'une rangée d'arbres plantés à tous les 9 mètres dans des fosses continues pour assurer leur saine croissance.

3.9.2. La revitalisation de la Place Ville Marie

La société Ivanhoé Cambridge, filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a regroupé sous le nom *Projet Nouveau Centre* plusieurs grands projets de rénovation et de modernisation de ses actifs localisés au centre-ville de Montréal. Parmi ces projets, notons :

- La revitalisation de l'Esplanade de Place Ville Marie (2017-2020) : <https://placevillemarie.com/fr/info-travaux/>;
- La redéfinition de l'expérience commerciale du Centre Eaton de Montréal (2018-2021) ;
- La transformation de l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth (terminée en 2017) ;
- La construction de Maison Manuvie (terminée en 2017).

Par l'entremise du *Projet Nouveau Centre*, Ivanhoé Cambridge souhaite que le centre-ville de Montréal devienne accessible, renouvelé et animé pour les Montréalais. Ces objectifs seront atteints entre autres par la revitalisation de l'Esplanade de Place Ville Marie.

Le réaménagement complet de l'Esplanade de Place Ville Marie aura un impact majeur sur l'animation urbaine de l'avenue McGill College, puisqu'elle s'ouvrira sur celle-ci. Alors que les entrées du stationnement souterrain sont actuellement dans l'axe de l'avenue McGill College, celles-ci seront déplacées afin d'aménager un escalier monumental. Cette intervention créera une nouvelle relation physique entre l'Esplanade et un lieu remarquable pour l'appréciation de l'axe visuel du mont Royal, qui est déjà l'un des points de vue les plus photographiés du centre-ville de Montréal.

Il est à noter qu'Ivanhoé Cambridge est également propriétaire de la Place Montréal Trust qui longe la future place de l'avenue McGill College entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard De Maisonneuve Ouest.

¹⁸ <https://www.realisonsmtl.ca/saintecath>



Figure 3.11 : Illustration du nouvel escalier monumental donnant accès à l'Esplanade de Place Ville Marie depuis l'avenue McGill College. (source : Ivanhoé Cambridge, 2017)

3.9.3. Réseau Express Métropolitain (REM)

Le Réseau Express Métropolitain¹⁹ est un grand projet d'infrastructure de transport collectif dont l'objectif de la première phase est de relier la Rive-Sud de Montréal à l'aéroport Montréal-Trudeau en transitant par le centre-ville. Le corridor ferroviaire choisi pour la réalisation de ce projet est celui qui est situé sous l'avenue McGill College. Une station du REM sera d'ailleurs aménagée sous l'avenue McGill College entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard De Maisonneuve Ouest. Cette station aura un accès souterrain à la station McGill du métro ainsi qu'aux tunnels piétons souterrains reliant le Centre Eaton et la Place Montréal Trust. L'accès à la place de l'avenue McGill College depuis la station du REM se fera donc à partir de ces immeubles.

3.9.4. Réaménagement de la rue Peel

La Ville procède actuellement au réaménagement de la rue Peel²⁰, un axe important du centre-ville qui relie le canal de Lachine et le parc du Mont-Royal. La rue Peel est située trois rues à l'ouest de l'avenue McGill College. Le projet Peel, qui s'étend sur 2,4 km, prévoit notamment l'intégration d'un lien cyclable et vise l'amélioration du confort des piétons. Afin de mettre en valeur les vestiges d'une occupation villageoise associée aux Iroquoiens du Saint-Laurent découverte à l'intersection de la rue Sherbrooke, la Ville intègre à l'aménagement de la rue Peel des éléments commémoratifs célébrant l'histoire iroquoise. Pour ce faire, elle travaille étroitement avec la communauté de Kahnawake.

¹⁹ <https://rem.info/fr>

²⁰ Pour plus d'information à ce propos visiter le lien Internet suivant : <https://www.realisonsmtl.ca/peel>

4. Vision et objectifs d'aménagement

4.1. Démarche de consultation

Préalablement à l'élaboration de l'énoncé de vision pour l'aménagement de la place de l'avenue McGill College, une vaste démarche de consultation a été entreprise afin de connaître les préoccupations et aspirations de divers acteurs quant à son aménagement, à son animation et à son utilisation. Cette démarche comptait notamment une consultation publique, des groupes de discussions sur des enjeux thématiques, un exercice de cocréation du positionnement ainsi que des ateliers de conception intégrée afin de préciser la future vocation de l'avenue McGill College et de guider le développement de sa vision d'aménagement. Notons également qu'un comité d'accompagnement conseille la Ville de Montréal dans l'ensemble du processus de planification, de conception et de réalisation du projet.

En 2018, l'[Office de consultation publique de Montréal](#) (OCPM) a été mandaté par l'administration municipale afin d'identifier les enjeux et préoccupations de la population par rapport au projet de réaménagement de l'avenue McGill College. Dans son rapport²¹, l'OCPM témoigne de l'intérêt des Montréalais pour ce projet et énonce leurs préoccupations relatives notamment au respect du génie du lieu, à la mise en relation visuelle et fonctionnelle des composantes de l'avenue et au renforcement des ambiances déjà définies par le contexte urbain.

Coordonné par la [Fondation Villes Nouvelles](#), l'exercice de cocréation du positionnement réunissait, pour sa part, des experts locaux et internationaux ainsi que des citoyens. Prenant la forme d'ateliers participatifs tenus sur trois jours, cet exercice avait comme objectif de formuler des positionnements possibles afin d'orienter la vocation de la place de l'avenue McGill College. Au terme de l'activité, quatre positionnements ont été retenus. Ceux-ci peuvent être consultés dans le rapport de l'exercice de positionnement de la Fondation Villes Nouvelles (Annexe D).

Le présent programme énonce les principaux paramètres du projet, qui sont issus de ce processus de consultation ainsi que des exercices de planification de la Ville et qui doivent être pris en compte à l'étape du concours. Pour un aperçu complet des exigences d'aménagement qui devront être satisfaites à la suite de la sélection du lauréat, les concurrents peuvent consulter le Programme d'aménagement fonctionnel et technique de l'avenue McGill College (Annexe A).

²¹ http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P100/rapport_reamenagement_mcgill_college.pdf

4.2. Vision et objectifs d'aménagement

Sur la base du positionnement retenu, l'énoncé de vision pour l'aménagement de la place de l'avenue McGill College est :

Entre nature et culture, l'avenue réinventée

Du mont Royal à la Place Ville Marie, l'avenue McGill College transforme le passant en promeneur au cœur d'une nature qui se déploie dans la ville. Dans cet espace au paysage sublimé et où le rythme du quotidien ralentit, ce promeneur est invité à s'imprégner du lieu et à vivre l'authenticité montréalaise.

Cette vision se transpose à travers les cinq objectifs d'aménagement suivants :

- Déployer une végétation abondante qui s'inscrit dans le paysage emblématique de l'avenue McGill College;
- Mettre en valeur l'esprit du lieu par la prise en compte des dimensions historiques, patrimoniales et paysagères de l'avenue McGill College;
- Offrir une ambiance de détente et de convivialité adaptée aux variations contextuelles de l'avenue McGill College et aux divers usagers;
- Adapter la configuration de l'avenue afin de générer un espace public à prédominance piétonne en relation cohérente et sécuritaire avec les espaces véhiculaires et cyclistes;
- Aménager un espace public urbain exemplaire en matière de qualité matérielle et de durabilité des aménagements.

Pour chacun de ces grands objectifs d'aménagement, une série de sous-objectifs a été développée afin de prendre en compte les aspirations à la fois des usagers, des intervenants municipaux et des experts rencontrés au cours de la planification du projet. Les concurrents doivent considérer ces objectifs et sous-objectifs comme des critères de performance à utiliser pour orienter la conception du projet.

4.2.1. Déployer une végétation abondante qui s'inscrit dans paysage emblématique de l'avenue McGill College

À la hauteur de l'avenue McGill College, la rue Sherbrooke Ouest divise nettement le cadre urbain entre le milieu bâti et minéralisé du centre-ville et celui du vaste ensemble végétalisé du campus de l'Université McGill et du mont Royal plus au nord. Le projet de la place de l'avenue McGill College vise à assurer une transition douce entre ces deux entités en intégrant, au cœur du centre-ville de Montréal, un axe urbain à prédominance végétale. Par le déploiement d'une nature renouvelée, l'avenue McGill College réinventée formera un lien entre la rue Sainte-Catherine Ouest, cœur de la vitalité culturelle de Montréal, et le mont Royal, un écoterritoire reconnu pour sa biodiversité²². L'intention est d'inscrire adéquatement la végétation au paysage de l'avenue, notamment celui de la perspective

²² https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,94755608&_dad=portal&_schema=PORTAL

emblématique vers le mont Royal, afin d’engendrer un appel à la montagne. La diversité végétale favorisera l’esprit de découverte et de flânerie propre à la promenade, tout en assurant la résilience et la résistance des plantations face aux changements climatiques.

Ainsi, les sous-objectifs d’aménagement liés sont :

- Augmenter de manière significative la végétation sur l’ensemble de la place l’avenue McGill College tout en conservant la perspective visuelle vers le mont Royal;
- Assurer une transition douce entre les espaces végétalisés situés au nord de l’avenue (mont Royal, campus de l’Université McGill) et les espaces plus minéralisés situés au sud (cadre bâti, esplanade de la Place Ville Marie);
- Mettre en œuvre une stratégie végétale qui tient compte des plantations existantes et qui favorise la biodiversité, la résilience et la résistance des plantations face aux changements climatiques.

4.2.2. Mettre en valeur l’esprit du lieu par la prise en compte des dimensions historiques, patrimoniales et paysagères de l’avenue McGill College

L’esprit du lieu réfère aux qualités perceptuelles d’un lieu, son atmosphère, qui permettent à un observateur de saisir son identité et ses significations culturelles. Dans le cadre de l’avenue McGill College, les analyses préalables ainsi que les activités de consultation ont permis de cibler et de valider les diverses traces tangibles qui contribuent à la perception de l’esprit du lieu. Ces traces tangibles sont :

- le caractère d’avenue;
- la perspective visuelle emblématique vers le campus de l’Université McGill et le mont Royal;
- le caractère saisonnier des aménagements;
- la diversité architecturale du cadre bâti marquée par la prédominance de l’architecture post-moderne.

Ensemble, ces éléments témoignent du processus historique de formation de cet espace urbain, de l’arrivée des Écossais dans la vie économique et sociale de Montréal, de la mise en place des grandes infrastructures ferroviaires, du développement d’un centre-ville des affaires et de la naissance de la conscience patrimoniale.

Par le projet de la place de l’avenue McGill College, l’intention est de sublimer ses caractéristiques paysagères au sein d’un nouvel aménagement qui comprend et transpose la valeur emblématique de ce lieu pour Montréal. En un tour d’horizon de la place de l’avenue McGill College, le promeneur pourra saisir l’identité urbaine du centre-ville montréalais.

À cette fin, les sous-objectifs d’aménagement liés sont :

- Contribuer à l’appréciation de l’expérience visuelle unique, composée de la perspective visuelle exceptionnelle vers le mont Royal, de l’encadrement bâti des immeubles du centre-ville, et, vers le sud, de la fermeture visuelle définie par la Place Ville Marie et l’hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth;

- Maintenir la perception du caractère d'avenue de l'espace qui est exprimé notamment par l'axialité des aménagements et la continuité et l'uniformité du langage formel sur toute l'emprise de l'avenue;
- Favoriser la diversité des expériences saisonnières tout en préservant l'expérience printanière dominée par la floraison des pommiers et l'expérience hivernale composée d'ambiances lumineuses;
- Prendre en compte l'histoire du lieu, notamment ses racines autochtones et écossaises ainsi que son positionnement historique comme un lieu de mise en œuvre des stratégies avant-gardistes d'aménagement urbain.

4.2.3. Offrir une ambiance de détente et de convivialité adaptée aux variations contextuelles de l'avenue McGill College et aux divers usagers

L'avenue McGill College est située en surface d'un pôle de mobilité de première importance ainsi qu'au cœur d'un quartier urbain dynamique. Néanmoins, l'intention d'aménagement est de prendre le contrepied de cette situation afin de ralentir le rythme du quotidien et d'offrir un moment de pause au cœur du centre-ville. À cette fin, les deux principales qualités souhaitées des aménagements sont le confort et le bien-être des usagers²³.

Par conséquent, les sous-objectifs d'aménagement liés à cet objectif sont :

- Moduler progressivement dans l'espace les usages planifiés en fonction du contexte :
 - Concevoir des espaces de détente, de ressourcement et de contemplation principalement dans les deux tronçons nord;
 - Aménager des espaces qui permettent la tenue d'activités programmées de petite envergure dans les deux tronçons sud.
- Prendre en compte les usages localisés dans les rez-de-chaussée des bâtiments dans la conception des espaces extérieurs qui sont limitrophes à ceux-ci, tout particulièrement :
 - Maintenir la possibilité d'aménagement des terrasses devant les restaurants et de cafés qui sont principalement situés sur le tronçon Cathcart / Sainte-Catherine Ouest;
 - Offrir des espaces adaptés et sécuritaires pour des regroupements ponctuels près du bureau du premier ministre (coin sud-est de l'intersection avec la rue Sherbrooke Ouest).
- Assurer le confort des usagers en toutes saisons par :
 - L'utilisation de la végétation et du mobilier pour créer des microclimats;

²³ Des interventions archéologiques effectuées récemment à proximité de la rue McGill College, soit sur les rues Sherbrooke Ouest et Peel, ont permis de mettre à jour les vestiges d'une occupation villageoise précédant de peu l'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent et associée aux Iroquoiens du Saint-Laurent. Il pourrait s'agir du village de Hochelaga, site mythique, visité par Jacques Cartier en 1535, un des plus importants villages de toute l'Iroquoïanie. Cette découverte est l'occasion de poser un regard scientifique moderne sur un rare site villageois iroquoïen connu et le seul documenté sur l'île de Montréal (voir également 4.9.4).

La Ville de Montréal s'est dotée d'une Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones composée de six grands axes de travail dont celui d'Améliorer la visibilité de la présence autochtone à Montréal en reconnaissant sa présence historique passée, présente et future.

Pour plus d'information

https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258.143108168&_dad=portal&_schema=PORTAL (consulté le 29 septembre 2019)

- La planification d'une stratégie d'utilisation hivernale incluant les zones propices à l'appropriation, le déneigement et la gestion de la neige.
- Garantir une expérience d'utilisation inclusive et le développement d'un sentiment de sécurité.

4.2.4. Adapter la configuration de l'avenue afin de générer un espace public à prédominance piétonne en relation cohérente et sécuritaire avec les espaces véhiculaires et cyclistes

Afin d'accompagner la transition de cette portion du centre-ville comme pôle majeur de mobilité durable, la volonté de la Ville de Montréal est de faire de la place de l'avenue McGill College un espace à prédominance piétonne. Ce principe généralement simple pose néanmoins certains défis d'aménagement. D'une part, il est difficile de prévoir exactement les besoins des futurs usagers du REM en matière de parcours piéton. Ensuite, le maintien de la circulation véhiculaire et cycliste sur les rues transversales amène plusieurs conflits potentiels. Finalement, le maintien de l'allée d'accès au stationnement intérieur du Centre Eaton génère une forte contrainte d'utilisation qui doit être résolue de manière à réduire au minimum son impact sur la valeur d'usage de l'espace public.

À cette fin, les sous-objectifs d'aménagement liés à cet objectif sont :

- Maintenir le caractère d'avenue par la création d'un ou de plusieurs parcours de déambulation non segmentés tout au long de l'axe McGill College;
- Assurer le maintien des accès piétons aux bâtiments, au réseau piétonnier souterrain, aux commerces et aux stations de transport public par la conservation d'un corridor de sécurité piétonne d'une largeur minimale de 3,3 mètres en bordure des bâtiments;
- Assurer la lisibilité et la sécurité des espaces de rencontre entre les piétons, les automobilistes et les cyclistes;
- Traiter toutes les intersections de manière uniforme et donner priorité aux traversées piétonnes par rapport à la circulation automobile et cycliste;
- Maintenir l'accès véhiculaire au stationnement intérieur du Centre Eaton;
- Garantir la facilité d'accès de l'espace public pour les véhicules d'urgence notamment par le dégagement d'un espace de sécurité aux endroits requis (tronçons sud).

4.2.5. Aménager un espace public urbain exemplaire en matière de qualité matérielle et de durabilité des aménagements

L'avenue McGill College s'inscrit dans une longue tradition de qualité en matière de conception et de réalisation des espaces publics montréalais. Aujourd'hui encore, le projet de réaménagement de cet espace urbain vise à devenir exemplaire en matière de qualité et de durabilité des aménagements. Afin de laisser les usagers s'imprégner du lieu, il est souhaité que les aménagements eux-mêmes visent une certaine sobriété, voire une intemporalité qui favorisera l'harmonisation du projet de la place de l'avenue McGill College aux autres espaces publics localisés à proximité et dont l'aménagement a récemment été revisité.

- Privilégier des matériaux et du mobilier de bonne qualité qui s'intégreront facilement au caractère du lieu et à l'expression matérielle des nouveaux espaces publics adjacents, dont celui de la rue Sainte-Catherine Ouest (Annexe A);
- Réduire au minimum la consommation de ressources et d'énergie lors de la réalisation du projet ainsi que dans son utilisation courante;
- Réduire au minimum l'impact environnemental du projet, par le choix des matériaux et des procédés de construction;
- Assurer la pérennité des aménagements par la sobriété du concept et la facilité d'entretien des matériaux, du mobilier et des systèmes techniques.

4.3. Enjeux de conception

La mise en œuvre des objectifs d'aménagement mentionnés ci-dessus soulève certains enjeux de conception qui sont à la base du défi à relever dans le cadre du concours d'aménagement de la place de l'avenue McGill College. Cette section vise à énumérer, sous forme de questions, ces enjeux d'aménagement afin d'orienter les concurrents.

- *Vues vs verdissement* : La perspective visuelle exceptionnelle vers le mont Royal est au cœur de l'expérience urbaine de l'avenue McGill College. La mise en valeur de cette vue est-elle en contradiction avec l'objectif de verdissement d'une superficie importante de l'espace? Comment permettre le développement d'une canopée qui contribue à la réduction des îlots de chaleur urbains et au confort des usages tout en libérant le corridor visuel de l'avenue McGill College?
- *Piétonnisation vs accès véhiculaire* : Malgré la priorité donnée aux piétons dans la composition de la future place de l'avenue McGill College, la présence d'intersections, de pistes cyclables sur le boulevard De Maisonneuve Ouest et l'avenue du Président-Kennedy ainsi que d'un accès véhiculaire au stationnement intérieur du Centre Eaton génère des conflits potentiels entre les divers usagers. Comment assurer une lecture claire de la composition de l'espace urbain afin de limiter les conflits? Comment concevoir un chemin d'accès véhiculaire au stationnement intérieur du Centre Eaton qui maintient le caractère public de l'avenue? Comment anticiper les parcours de circulation à venir dans un contexte de transformation générée par la construction du REM et la reconfiguration de l'Esplanade de Place Ville Marie?
- *Objectifs d'aménagement vs étapes de réalisation* : Comme le précise la section sur le processus de mise en œuvre du projet (section 6), le projet d'aménagement de la place de l'avenue McGill College sera réalisé en deux étapes. Tout en assurant un concept d'aménagement continu, le premier lot de réalisation du projet devra livrer un espace urbain suffisamment autonome pour offrir une expérience de qualité dès son ouverture. Cette réalisation en phases influence-t-elle le concept d'aménagement? Comment s'assurer de la cohérence conceptuelle de l'ensemble de l'espace public?

5. Besoins et contraintes techniques

5.1. Infrastructures souterraines

L'avenue McGill College est pourvue d'une quantité importante d'équipements souterrains. Il y a deux types d'infrastructures, soit les équipements des compagnies d'utilités publiques (aqueduc, égout, gaz, etc.) et les structures associées au Montréal souterrain (réseaux de transport et piétons, activités commerciales, etc.). Installées à des profondeurs variées, ces infrastructures sont des contraintes importantes pour le réaménagement de l'avenue McGill College.

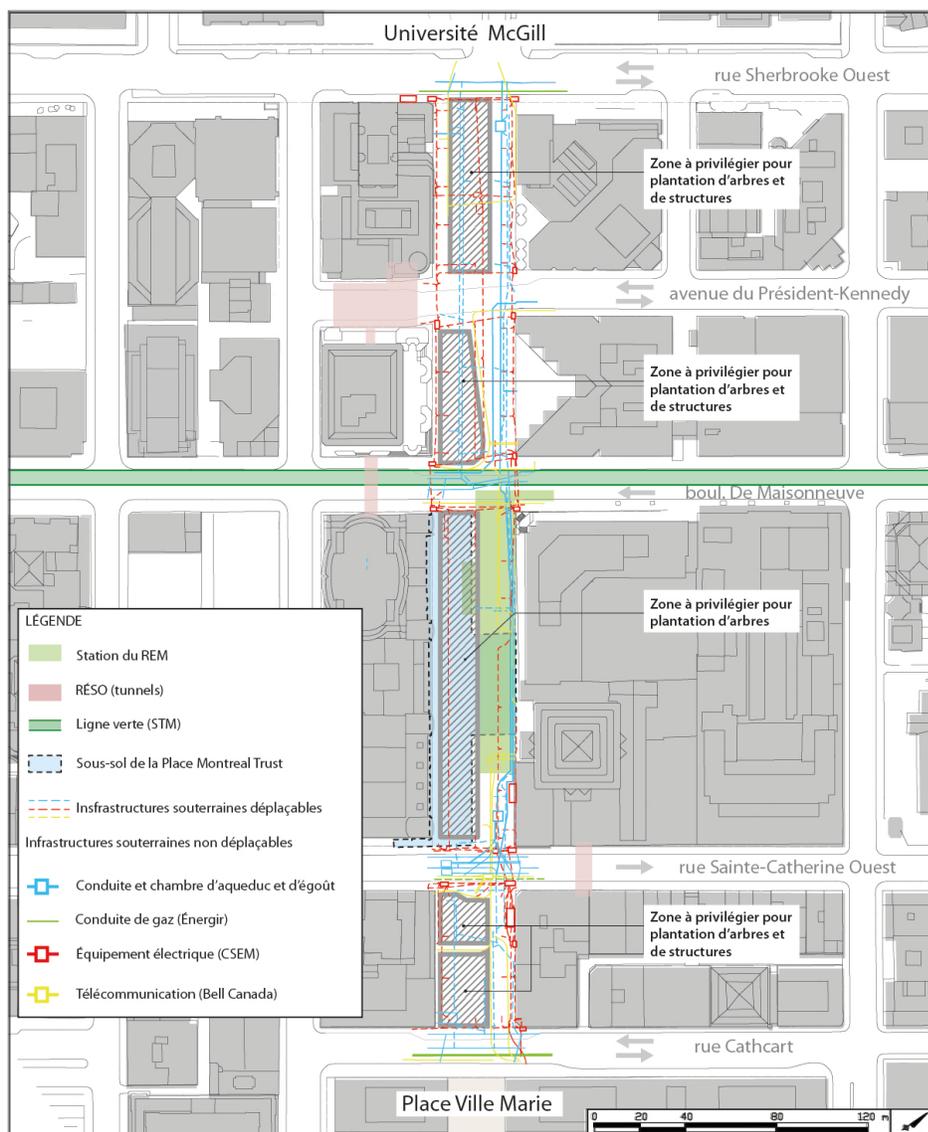


Figure 5.1 : Plan de localisation des infrastructures souterraines.

5.1.1. Conduites souterraines

L'espace souterrain sous l'avenue McGill College comporte les réseaux suivants :

- *Gaz* : Conduites de gaz sous pression traversant l'avenue McGill College au niveau des rues Sherbrooke Ouest, Sainte-Catherine Ouest et Cathcart, à environ 1 mètre de profondeur (Énergir);
- *Télécommunications* : Massif de conduits de télécommunication, côté est entre la rue Cathcart et Sherbrooke Ouest, à environ 0,7 m de profondeur (Bell) et massif de conduits abandonnés près du mail central à environ 0,7 m entre la rue Sherbrooke Ouest et le boulevard De Maisonneuve; massifs de conduits pour l'éclairage de rue à environ 0,7 m de profondeur entre la rue Cathcart et la rue Sherbrooke Ouest, de part et d'autre de l'avenue (CSEM);
- *Égout et aqueduc* : Conduites d'aqueduc (tant principales que secondaires) et d'égout : entre 1,8 m et 3 m environ de profondeur entre les rues Cathcart et Sainte-Catherine Ouest; entre 0,7 m et 3,6 m de profondeur entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard De Maisonneuve; entre 1,83 m et 3,1 m de profondeur entre le boulevard De Maisonneuve et l'avenue du Président-Kennedy; et entre 1,83 m et 2,9 m de profondeur entre l'avenue du Président-Kennedy et la rue Sherbrooke Ouest;
- *Bornes d'incendie* : Bornes d'incendie reliées au réseau d'aqueduc secondaire, les poteaux d'incendie se retrouvent sur chacun des tronçons.

Le tableau d'analyse des infrastructures souterraines, présenté à l'Annexe G, identifie l'état des conduites souterraines et celles qui doivent être remplacées.

5.1.2. Dalle de sous-sol de la Place Montréal Trust

Entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard De Maisonneuve Ouest, une dalle de sous-sol entrave la presque totalité de l'emprise publique entre la Place Montréal Trust et le mail central de l'avenue McGill College. Cette dalle de sous-sol est localisée à une profondeur maximale de 0,33 m (entre le niveau du sol fini et le dessus de la dalle).

La faible profondeur de cette dalle de sous-sol est une contrainte majeure à considérer dans le processus de conception des aménagements de surface, car elle limite la possibilité de plantation et limite l'insertion d'ancrage en profondeur pour des structures ou du mobilier. La capacité portante de cette dalle est à l'étude actuellement et devra être réévaluée en fonction des interventions proposées par les concepteurs.

5.1.3. Autres structures souterraines

Sur toute la longueur de l'avenue McGill College se trouve le tunnel de la voie ferrée passant sous le mont Royal. Celui-ci est localisé à une profondeur d'environ 9 m.

De plus, le tronçon entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard De Maisonneuve Ouest a, quant à lui, un sous-sol comportant plusieurs équipements associés au réseau souterrain. Ces équipements sont reliés au réseau de transport et aux activités commerciales du Montréal souterrain.

- *Tunnel de la STM (Ligne verte)* : tunnel de métro de la ligne verte traversant l'avenue McGill College sous le boulevard De Maisonneuve, à environ 4,4 m de profondeur (entre le niveau du sol fini et le dessus de la dalle);
- *Tunnel piétonnier et station du REM* : Tunnel traversant l'avenue McGill College, entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard De Maisonneuve, reliant la Place Montréal Trust et le Centre Eaton, à environ 2 mètres de profondeur (entre le niveau du sol fini et le dessus de la dalle) – ce tunnel sera remplacé par la station du REM en construction. Le dégagement au-dessus de cette station sera similaire.

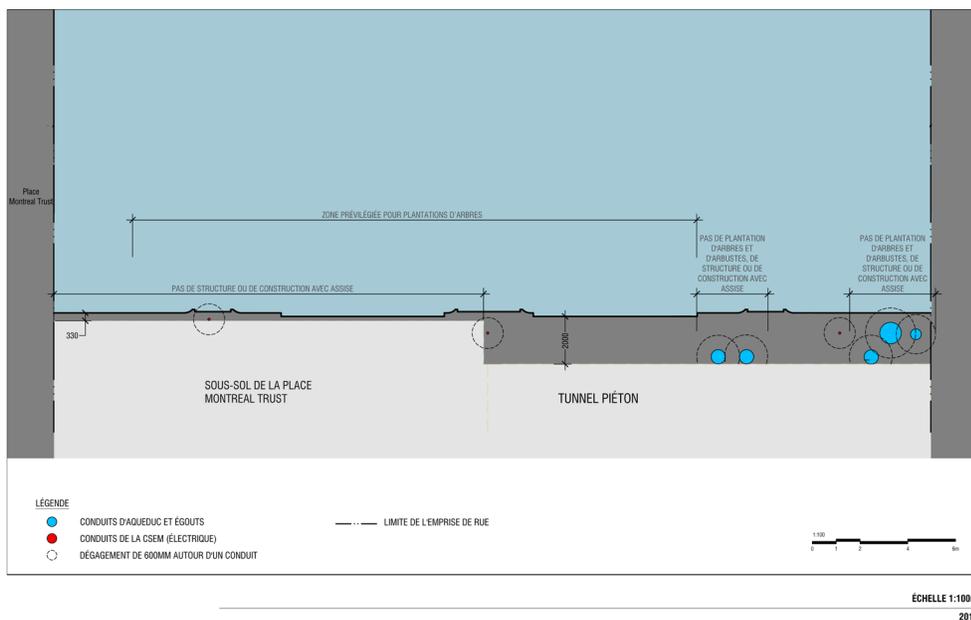


Figure 5.2 : Coupe transversale de l'avenue McGill College indiquant la localisation des structures souterraines.

5.2. Accès véhiculaire au stationnement du Centre Eaton

La présence de l'accès véhiculaire au stationnement du Centre Eaton (220 véhicules/heure de pointe) est l'une des contraintes importantes du projet de la place de l'avenue McGill College.

En raison de la fermeture régulière à la circulation véhiculaire de la rue Sainte-Catherine, la seule option envisagée pour maintenir cet accès véhiculaire de manière continue est l'aménagement d'un lien à double sens depuis le boulevard De Maisonneuve Ouest. L'aménagement de ce lien véhiculaire doit permettre le passage d'une voiture dans chaque direction sans obstruer le corridor de sécurité piéton. De plus, la possibilité qu'une voiture s'engage sur l'avenue McGill College sans pouvoir accéder au stationnement doit être considérée en s'assurant de la possibilité de faire demi-tour.

intégrée dès le début de la conception du projet. Elle sera conçue comme une amélioration de l'expérience piétonne pour tous les usagers et sur l'ensemble du site, les besoins des personnes à mobilité réduite étant compris comme des révélateurs de ceux de l'ensemble de la population.

Les exigences de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle des rues et espaces publics sont décrites dans le Fascicule 5 du Guide d'aménagement durable des rues de Montréal²⁵.

5.4. Standards de qualité en matière de matériaux et de mobilier

La Ville de Montréal établit des standards de qualité concernant la matérialité et l'utilisation de mobilier dans ces espaces publics. Une liste des modèles de pavés de béton et de granite déjà utilisés par la Ville se retrouve dans le Programme fonctionnel et technique d'aménagement de l'avenue McGill College (voir Annexe A du présent programme de concours).

Les concurrents peuvent également consulter la description du nouveau mobilier urbain conçu pour la rue Sainte-Catherine Ouest. Ce mobilier est présenté à l'Annexe 10 du Programme fonctionnel et technique d'aménagement de l'avenue McGill College (voir Annexe A du présent programme de concours). Ce mobilier peut être réutilisé dans le cadre du projet de la place de l'avenue McGill College.

5.5. Éclairage

La stratégie d'éclairage développée par les concepteurs doit à la fois couvrir des objectifs de sécurité ainsi qu'offrir une ambiance, notamment pour la saison hivernale, tel qu'identifié à la section 4.2.2. Avec l'objectif d'optimiser la sécurité, l'ambiance et le confort visuel de tous les usagers lors de leurs déplacements nocturnes ainsi que d'harmoniser les pratiques dans l'ensemble de ses arrondissements, la Ville de Montréal a produit le Guide d'aménagement durable des rues de Montréal, dont le fascicule 4²⁶ traite de l'éclairage. Les concurrents peuvent consulter ce document afin de connaître les types d'appareils d'éclairage favorisés par la Ville de Montréal et les normes d'implantation à respecter.

5.6. Gestion intégrée de l'eau

La gestion intégrée de l'eau dans l'aménagement doit être réfléchi en lien avec le traitement des eaux de ruissellement ainsi qu'avec l'utilisation de l'eau potable, tant pour les équipements que pour l'entretien des aménagements.

²⁵ <https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/860A6314C61EB0E2E0530A930132B0E2>

²⁶ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/TRANSPORTS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FASCICULE%204_0.PDF

5.6.1. La gestion des eaux pluviales

En tant que voie publique, l'avenue n'est pas assujettie à la réglementation C1.1 (*Règlement sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales*) qui oblige, entre autres, la rétention des eaux de ruissellement sur le site. Cependant, afin de répondre à la politique municipale en matière d'adaptation aux changements climatiques²⁷, il est souhaité que l'aménagement de la place de l'avenue McGill College soit exemplaire en matière de gestion des eaux pluviales afin de limiter les volumes et les débits d'eau dans le réseau municipal. L'intégration d'ouvrages de gestion des eaux de ruissellement situés en surface est à privilégier autant pour diminuer l'apport d'eau dans le réseau souterrain que pour animer l'espace.

Au-delà du contrôle des volumes de ruissellement des petits événements par une rétention en surface, une rétention souterraine peut être envisagée avec un surdimensionnement des conduites à remplacer.

5.6.2. L'utilisation de l'eau potable

L'utilisation d'eau potable est permise en milieu public, mais devrait être minimisée tant pour l'entretien des surfaces, l'animation publique (fontaine) que pour l'arrosage des végétaux.

5.7. Entretien hivernal

La prise en compte des contraintes d'entretien hivernal d'un l'espace public lors des phases de conception favorise son animation et son appropriation, Les concurrents doivent prendre en compte qu'il n'est pas prévu que la place de l'avenue McGill College soit entièrement déneigée en période hivernale. Outre les principaux corridors de circulation et de sécurité qui sont déneigés, les zones de déneigement peuvent inclure des aires d'animation. Néanmoins, les secteurs non déneigés peuvent également être ciblés comme aires d'animation. De plus, la majorité de la neige doit rester sur le site, ce qui entraîne des zones d'accumulation. Finalement, il est à remarquer que les pratiques d'entretien hivernal des espaces publics peuvent nécessiter l'utilisation d'appareils mécaniques pour enlever la neige ainsi que de sels de déglacage pouvant avoir un impact sur la qualité à long terme des matériaux.

5.8. Signalisation

Le projet « Montréal à pied » (MàP)²⁸ vise à installer, à partir des grands pôles de transports en commun, un système innovant de bornes d'orientation et d'acheminement des piétons à la hauteur des pratiques internationales sur l'ensemble du centre-ville de Montréal. L'avenue McGill College ne dispose pas actuellement de ces bornes, mais l'objectif du projet « Montréal à pied » est de remplacer l'ensemble des colonnes Morris, semblables à celles présentes sur l'avenue actuellement, par les nouvelles bornes.

²⁷ Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération montréalaise :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PACCAM_SYNTHESE_2015.PDF

²⁸ <https://fairemtl.ca/fr/montreal-pied>

5.9. Ville intelligente

La Ville de Montréal vise à se positionner comme un chef de file mondial en matière de « villes intelligentes. » L'aménagement de la place de l'avenue McGill College doit prévoir l'interconnectivité de toutes ces composantes par l'utilisation des nouvelles technologies (fibre optique, Wi-Fi, bornes intelligentes, etc.). La faisabilité d'inclure certains dispositifs « Ville intelligente » sera étudiée lorsque le concept d'aménagement sera retenu.

5.10. Sécurité incendie

Selon le *Code de construction du Québec, Chapitre I - Bâtiment, et Code national du bâtiment - Canada (2010) modifié*, les camions de pompiers doivent pouvoir s'approcher de la façade du bâtiment où se trouve l'entrée principale (art. 3.2.5.4), et cette entrée doit se situer à un maximum de 15 mètres de la voie publique (art. 3.2.5.5).

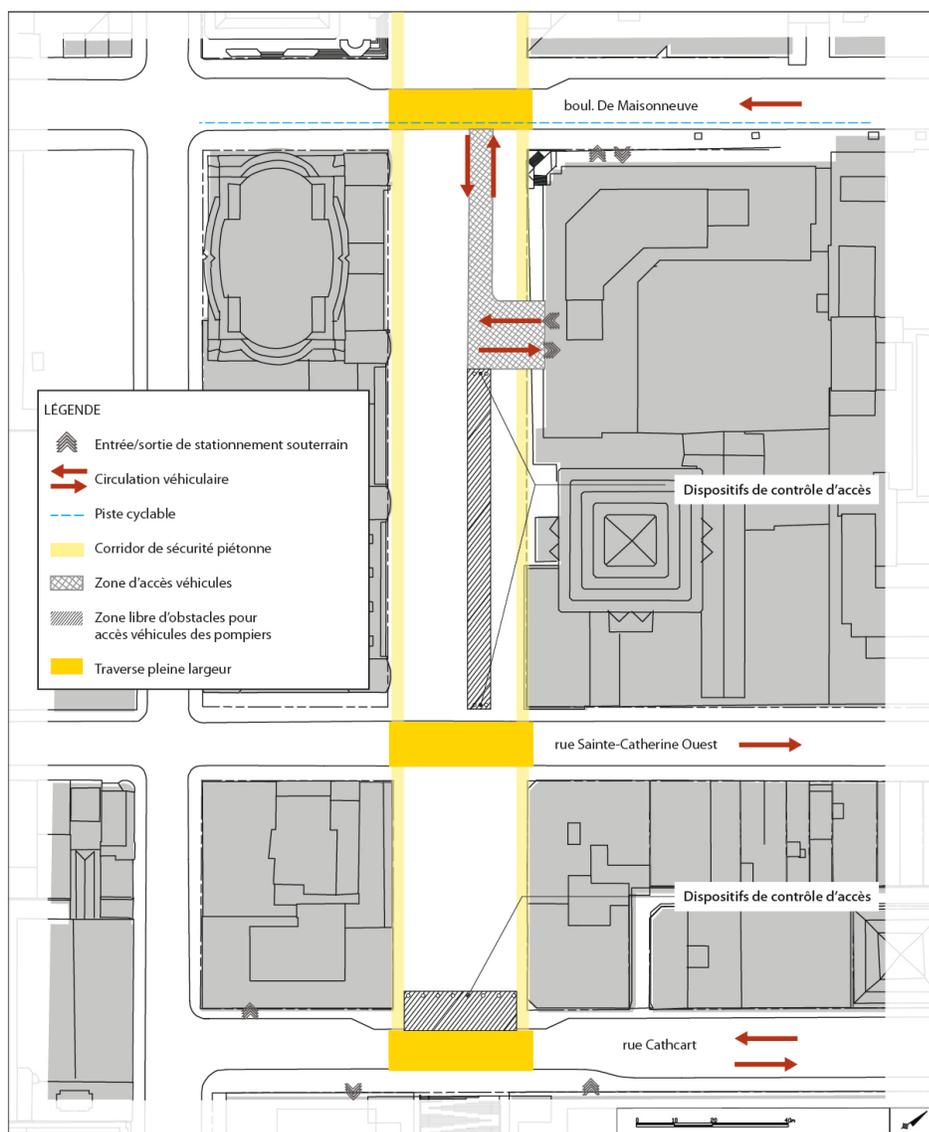


Figure 5.4 : Schéma illustrant les corridors de sécurité et les zones d'accès pour les véhicules d'urgence.

De manière générale, le corridor de sécurité pour la circulation des camions de pompiers doit avoir une largeur libre d'au moins 6 mètres ainsi qu'une hauteur libre d'au moins 5 mètres. Le rayon de courbure aux intersections doit être d'au moins 12 mètres.

Il est à noter que plusieurs des bâtiments de l'avenue McGill College possèdent également une entrée sur les rues transversales. Ainsi, seul le tronçon Sainte-Catherine Ouest / De Maisonneuve Ouest doit avoir un corridor de sécurité complet. De plus, le tronçon Cathcart / Sainte-Catherine Ouest doit disposer d'une aire de stationnement pour les véhicules d'urgence à proximité de la rue Cathcart.

6. Objectifs de mise en œuvre

6.1. Échéancier de réalisation et phasage

Cette section identifie les deux lots de réalisation des travaux pour l'ensemble de la place de l'avenue McGill College. Se référer au schéma 6.1 pour la localisation des lots.

La construction du lot 1 débutera à la fin des travaux de la station McGill du REM prévu pour 2022. La durée des travaux est estimée à deux ans par lot, soit quatre ans pour l'ensemble du site. L'échéancier et la stratégie de réalisation pourraient être revus en fonction du concept lauréat ou des chantiers en périphérie de l'avenue.

La conception détaillée du lot 2 sera réalisée par un autre concepteur.

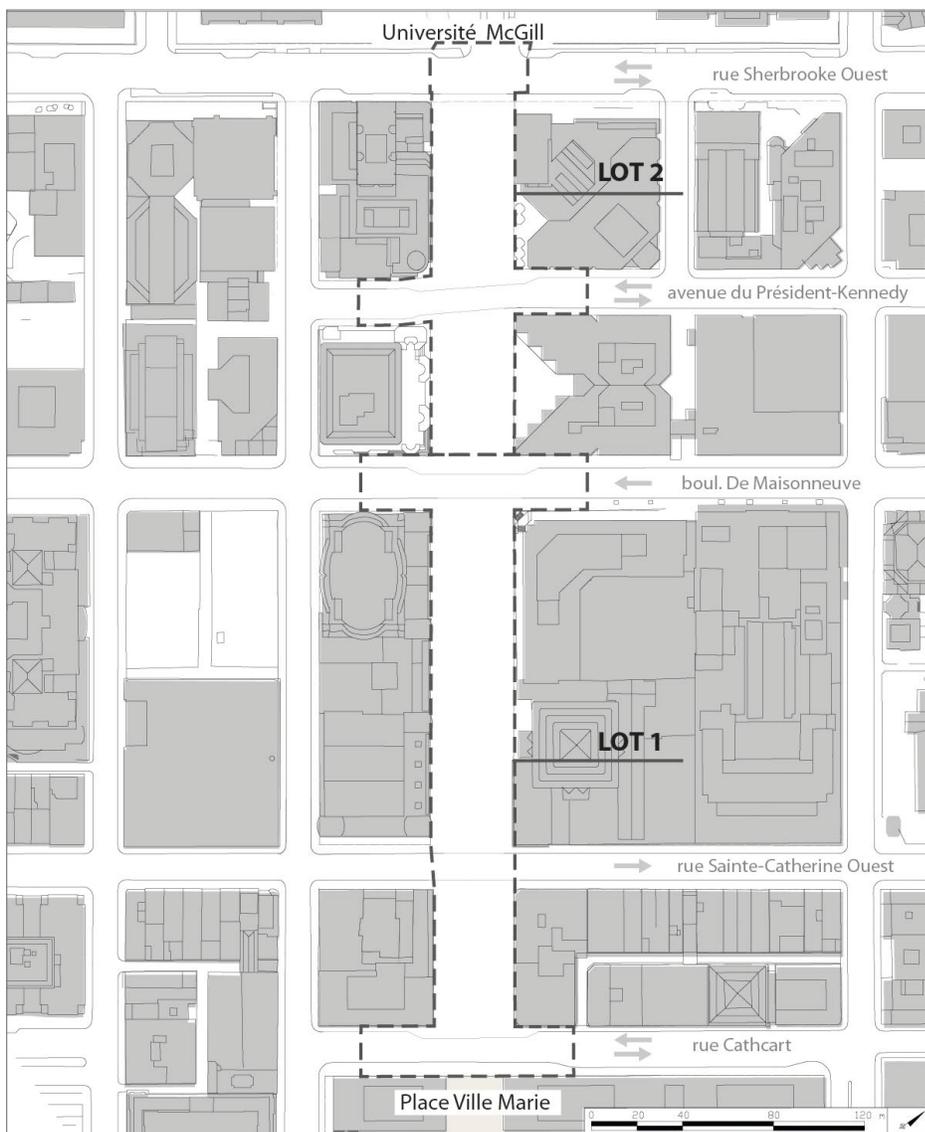


Figure 6.1 : Lots du projet

Lot	Description	Date planifiée des travaux
Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avenue McGill College entre la rue Cathcart et le boulevard De Maisonneuve (aménagement et infrastructures) ▪ Réaménagement des intersections Cathcart, Sainte-Catherine et De Maisonneuve ▪ Aménagement de débarcadères sur la rue Cathcart et le boulevard De Maisonneuve 	2023-2024
Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avenue McGill College entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sherbrooke Ouest (aménagement et infrastructures) ▪ Aménagement de l'intersection Président-Kennedy et ajustement à l'intersection Sherbrooke ▪ Aménagement de débarcadères sur Président-Kennedy 	2025-2026

Tableau 2 : Échéancier de réalisation par lot.

6.2. Évaluation budgétaire des travaux de construction

La description du budget de construction estimé est présentée à la section 1.4 du règlement du Concours.

6.3. Gestion des risques et innovation

La mise en œuvre d'un processus de gestion des risques sur l'ensemble du cycle de vie du projet (planification, conception, construction et exploitation) fera partie du mandat du lauréat du concours.

Les aménagements proposés dans le cadre du concours doivent, dès maintenant, prendre en compte les risques (événements ou conditions) dont la concrétisation aurait un impact négatif sur les objectifs du projet.

De façon non limitative, les risques suivants doivent être considérés à l'étape du concours :

- Rareté dans la fourniture d'un bien (matériaux, produits - Un bien provenant d'un fournisseur unique pourrait faire augmenter les coûts lors de la phase de construction);
 - Privilégier des biens de qualité tout en favorisant un marché ouvert.
- Innovation dans les principes constructifs (des méthodes constructives innovantes pourraient faire augmenter les coûts lors de la phase de construction);
 - Privilégier des méthodes constructives éprouvées pouvant être mises en œuvre par plus d'un entrepreneur.

6.4. Suivi de la qualité en design du projet

Dans l'objectif de maintenir la qualité du design du projet sélectionné tout au long du processus de conception qui suivra la conclusion de l'étape de concours, la Ville de Montréal mettra en place un comité d'accompagnement ou un panel d'experts en design²⁹ afin de la guider dans l'appréciation qualitative du développement du projet. Le lauréat devra participer aux rencontres de ce comité à différentes étapes du processus de conception afin de présenter l'évolution du projet.

6.5. Stratégie d'intégration de l'art public

Il est à noter que les œuvres d'art qui seront intégrées au projet de l'avenue McGill College seront sélectionnées dans le cadre d'un concours d'art public encadré par le Bureau d'art public de la Ville de Montréal. Le programme du concours d'art public sera réalisé une fois le concept d'aménagement connu. Ainsi, les objectifs et exigences relatifs aux œuvres d'art public pourront être orientés en fonction de ce dernier.

²⁹ https://designmontreal.com/sites/designmontreal.com/files/publications/guide_des_panels_bureau_du_design.pdf

7. Références

7.1. Documents disponibles en ligne

- Réaménagement de l'avenue McGill College : <https://www.realisonsmtl.ca/mcgillcollege>
- Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest : <https://www.realisonsmtl.ca/saintecath>
- Rapport de consultation publique - Réaménagement de l'avenue McGill College. Montréal, Office de consultation publique de Montréal : http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P100/rapport_reamenagement_mcgill_college.pdf

7.2. Autres références

- Guide d'aménagement durable des rues de Montréal – Fascicule 4 : L'éclairage : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/TRANSPORTS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FASCICULE%204_0.PDF
- Guide d'aménagement durable des rues de Montréal – Fascicule 5 : Aménagements piétons universellement accessibles : <https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/860A6314C61EB0E2E0530A930132B0E2>
- Interventions municipales en accessibilité universelle 2019-2020 : <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/924E7584E3D220C4E0530A93013220C4>
- La promenade fleuve-montagne : <https://ville.montreal.qc.ca/fleuve-montagne/fr>
- Montréal, ville cyclable: http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/transports_fr/media/documents/doc_plan_cadre_velo_v8_lr.pdf
- Plan d'action canopée 2012-2021: https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS_PARCS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PAC_JUIN_2012_FINAL.PDF
- Plan d'action Vision Zéro décès et blessé grave 2019-2020 : <https://ville.montreal.qc.ca/visionzero/documents/vision-zero-ville-de-montreal-2019-2021.pdf>
- Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération montréalaise : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PACCAM_SYNTHESE_2015.PDF
- Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal : <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/74E1A3E8FD7B4022E0430A9301324022>
- Plan Montréal durable 2016-2020 : https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/d_durable_fr/media/document_s/plan_montreal_durable_2016_2020.pdf

- Ville d'hiver : principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais :
https://vivreenville.org/media/809652/VEV_Mtl_ville_hiver_LR.pdf

Service de l'urbanisme et de la mobilité

Direction de la mobilité